

République de Côte d'Ivoire

Union – Discipline – Travail

Ministère de l'Agriculture

Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

Programme Alimentaire Mondial

MISSION DE SUIVI DE LA SAISON AGRICOLE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE DE L'ANNEE 2007



Rapport de mission

Version finale - Mars 2008

Ministère de
l'Agriculture

Ministère de la
Production
Animale et des
Ressources
Halieutiques



Table des matières

Résumé	5
1. Introduction	9
1.1 Contexte de la mission	9
1.2 Objectifs de la mission	9
1.3 Composition de la mission	9
1.4 Méthodologie et itinéraire de la mission sur le terrain.....	9
2. Pluviométrie	11
3. Evolution des systèmes de culture	13
4. Cultures vivrières	14
4.1 Moyens de production des ménages agricoles	14
4.2 Superficies de cultures vivrières emblavées.....	18
4.3 Principales productions vivrières	22
4.4 Commercialisation des cultures vivrières	28
5. Principales cultures de rente.....	31
5.1 Cacao	31
5.2 Café	32
5.3 Hévéa.....	34
5.4 Palmier à huile.....	34
5.5 Anacarde.....	35
5.6 Rendements agricoles en café, cacao et anacarde	36
5.7 Coton	36
5.8 Mangue.....	38
5.9 Ananas/Banane.....	39
5.10 Canne à sucre	39
6. Productions animales et halieutiques	40
6.1 Effectifs et zones de production	40
6.2 Situation sanitaire	41
6.3 Situation de la transhumance bovine.....	44
6.4 Commercialisation des animaux	46
6.5 Principales contraintes.....	46
7. Autres sources de revenus	49
8. Evolution de la sécurité alimentaire des ménages ruraux de 2006 à 2007.....	50
8.1 Disponibilité des aliments	50
8.2 Accès aux aliments	50
8.3 Utilisation	52
8.4 Evolution des données de l'EFSA 2006.....	52
9. Cartographie des priorités agricoles pour l'année 2008.....	53
10. Conclusion et recommandations	54
Annexes.....	58

Sigles et acronymes

ACF	: Action contre la Faim
ADRAO	: Centre du riz pour l'Afrique
ANADER	: Agence nationale d'appui au développement rural
APPH	: Association des petits planteurs d'hévéa
APROMAC	: Association des professionnels du caoutchouc naturel de Côte d'Ivoire
ARK	: Animation rurale de Korhogo
BAD	: Banque africaine de développement
BCC	: Bourse du café et du cacao
CATD	: Centre d'accueil temporaire des déplacés
CBSS	: Community based seeds systems
CIDT	: Compagnie ivoirienne pour le développement des textiles
CMEC	: Caisse mutuelle d'épargne et de crédit
CICR	: Comité international de la croix rouge
CNO	: Centre Nord Ouest
COOPEC	: Coopérative d'épargne et de crédit
COPROCOM	: Coopération de production et de commercialisation de soja
DD	: Directeur départemental
DR	: Directeur régional
EFSA	: Emergency food security assessment
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCFA	: Franc de la communauté financière africaine
FEDI-KF	: Famille éducation développement interprofessionnel Kwa Fanhan
GSSAN	: Groupe sectoriel sécurité alimentaire et nutrition
ha	: Hectare
IAHP	: Influenza aviaire hautement pathogène
IFS	: International friendships service
INS	: Institut national de la statistique
IPC	: Integrated food security and humanitarian phase classification
kg	: Kilogramme
LANADA	: Laboratoire national d'appui au développement agricole
MINAGRI	: Ministère de l'Agriculture
MIPARH	: Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques
MSF	: Médecins sans frontières
NPK	: Engrais (Azote, phosphore, potassium)
OCDR- CI	: Organisation communautaire de développement rural en Côte d'Ivoire
OCPV	: Office d'aide à la commercialisation des produits vivriers
ONG	: Organisation non gouvernementale
PAM	: Programme alimentaire mondial
PNR	: Programme national riz
PPCB	: Péripleumonnie cagneuse bovine
PPR	: Peste de petits ruminants
PV	: Poids vif
RTP	: Racine tubercule plantain
t	: tonne
VIH/SIDA	: Virus d'immunodéficience humaine/Syndrome d'immuno déficience acquise
VP	: Vétérinaire privé

Remerciements

Nous tenons à souligner que ce rapport de suivi de la saison agricole et de la sécurité alimentaire de l'année 2007 en Côte d'Ivoire est le fruit de la collaboration de nombreux partenaires qui méritent tous d'être vivement remerciés pour leur contribution et leur disponibilité.

Nous aimerions tout particulièrement remercier le Gouvernement Ivoirien qui, au travers du Ministère de l'Agriculture (MINAGRI), du Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques (MIPARH), de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), des Directions Régionales (DR) et des Directions Départementales (DD) de l'Agriculture, a participé pleinement à cette évaluation.

Nous citerons également :

- les autorités locales et les communautés villageoises qui se sont prêtées à l'exercice ;
- l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM), qui ont organisé, cofinancé et participé à la mission sur le terrain ;
- l'équipe d'évaluation sur le terrain : Mr Kpangni Barthélémy du MINAGRI, MM. DAGOU Guillaume et KOUADIO Adama du MIPARH, Mr Brou Landry de la FAO, MM. Moustapha Touré et Ali Coulibaly du PAM et Mr Guinan Hilaire (chauffeur FAO) ;
- l'organisation Médecins sans frontières / Hollande pour sa contribution dans les zones où elle est active de manière indépendante ;
- le personnel de l'Unité d'Urgence de la FAO à Abidjan et sur ses antennes (Man, Duékoué et Korhogo) ;
- les bailleurs de fonds qui ont cofinancé l'évaluation.

Résumé

De novembre 2007 à janvier 2008, la mission de suivi de la saison agricole et de la sécurité alimentaire 2007, constituée du MINAGRI, du MIPARH, du PAM et de la FAO, avec la contribution de MSF/Hollande, a rencontré les partenaires du secteur agricole ainsi que quelques communautés sur le terrain.

La mission a mis en évidence des pluies tardives, importantes mais mal réparties au cours du second semestre de l'année. La situation sécuritaire dans le pays s'est améliorée et l'accès à la terre est possible pour une majorité de ménages agricoles. D'intenses mouvements de retour organisés et/ou spontanés de populations déplacées ont eu lieu dans les Régions du Moyen Cavally et des Montagnes. Cependant, des difficultés d'accès aux plantations subsistent pour certaines populations allogènes de Bloléquin et de Tabou et les populations autochtones des Sous-préfectures du Zou et de Grand Béréby.

L'accès aux semences reste possible pour une majorité des ménages mais leur qualité est médiocre car provenant de récoltes précédentes. Seules 1 402 tonnes de semences sélectionnées ont été mises à disposition des ménages à travers des programmes de multiplication de semences et plus de 22 000 ménages vulnérables ont bénéficié de distribution de semences dans le cadre de programmes de relance agricole. Les superficies emblavées en cultures vivrières ont augmenté sauf dans le nord du pays et celles emblavées en manioc et en arachide ont augmenté significativement. Cependant, au niveau national, la mission estime que le taux d'emblavement reste inférieur à celui qui prévalait avant la crise.

Concernant les cultures vivrières pratiquées en 2007, les productions de riz ont été moyennes et celles du maïs moyennes à mauvaises, en particulier au nord où la déstructuration de la filière coton a fortement limité l'accès aux semences de qualité, à l'engrais et à un nombre suffisant de bœufs de culture attelée en bonne santé. Au nord, le sorgho, le mil, le fonio et l'arachide ont donné des productions acceptables. L'igname précoce s'est faiblement tubérisée, contrairement à l'igname tardive qui a donné de bonnes productions. De même, l'abondance des pluies a permis de bonnes productions de manioc. Lorsqu'une partie des récoltes de produits vivriers est destinée à la vente, les ménages ont dû faire face à une exacerbation du phénomène de tracasseries et de taxes routières.

Concernant les cultures de rentes, le prix d'achat du cacao au producteur s'est amélioré comparativement à 2006. Cependant, le développement de la pourriture brune à l'ouest du pays et la présence du *swollen shoot* dans la Région de la Marahoué compromettent les rendements et le futur des plantations à moyen terme. La production de café a été caractérisée par une baisse importante de la production de la campagne 2007/2008. Au sud, à l'est et à l'ouest, l'hévéa poursuit son expansion et le prix d'achat au producteur est en hausse. De même, le prix d'achat du régime de palmier à huile a augmenté par rapport à l'année 2006. Au nord, la culture du coton est caractérisée par la chute drastique du nombre des producteurs et des superficies emblavées, la baisse importante de la production et l'absence de rentabilité pour les petits planteurs. La filière anacarde reste totalement inorganisée sur le terrain et le prix d'achat des noix de cajou au producteur est devenu très bas.

Concernant les productions animales aucun recensement du cheptel n'a été réalisé depuis l'année 2002 au nord du pays. Des campagnes de vaccination contre la grippe aviaire, la PPCB et la PPR ont été réalisées en 2007, mais le suivi sanitaire reste limité et des cas d'épizooties affectent le cheptel en général et les bœufs de culture attelée en particulier. Le petit bétail constitue toujours une épargne sur pied vendue occasionnellement pour des besoins urgents et des projets.

L'impact de cette situation sur la sécurité alimentaire des ménages ruraux entre 2006 et 2007 est négatif au nord du pays où les moyens d'existence des ménages continuent de s'éroder et une augmentation de la malnutrition ne peut être exclue. Il est plutôt stable voir positif ailleurs.

Dans le cadre d'une stabilisation de la situation politique et sécuritaire, la mission recommande :

Aux acteurs politiques

1. Poursuivre les actions entreprises pour aboutir à la paix civile et à la cohésion sociale entre les communautés en particulier dans l'ouest de la Côte d'Ivoire (y compris l'accès à la terre) ;
2. Faciliter la libre circulation des personnes et des biens à travers une réduction significative des tracasseries et des taxes routières en Côte d'Ivoire ;

Aux acteurs du monde agricole

En matière de collecte de données agricoles (MINAGRI, MIPARH, INS, etc.)

1. Entreprendre le recensement général de l'agriculture afin de disposer d'informations exhaustives sur l'agriculture et l'élevage en Côte d'Ivoire ;
2. Mettre en œuvre le système permanent de statistiques agricoles, en particulier à travers la pose de carrés de rendement ;
3. Améliorer et capitaliser les connaissances des moyens d'existence des ménages, en particulier parmi le groupe des personnes en insécurité alimentaire ;
4. Réaliser une enquête approfondie de suivi de la sécurité alimentaire des ménages en Côte d'Ivoire ;
5. Suivre l'évolution des cours des matières premières agricoles (riz, maïs, caoutchouc naturel, huile de palme, café et cacao) et son impact sur les prix en Côte d'Ivoire, afin d'anticiper les répercussions sur les moyens d'existence des ménages ruraux ;

En matière d'agriculture vivrière

En urgence,

1. Soutenir la production de céréales des ménages les plus vulnérables à travers la distribution de semences de qualité, d'engrais et d'outils agricoles et développer des activités génératrices de revenus, en particulier :
 - dans les zones de retour de déplacés du Moyen Cavally et des Montagnes en favorisant les initiatives de cohésion sociale ;
 - dans les zones vulnérables frappées de façon plus importante par les aléas climatiques et la déstructuration des filières de rente (Savanes, Denguélé, Montagnes, Zanzan et Départements de Bocanda et de M'Bahiakro) ;

- auprès des populations agricoles à risques (ménages affectés par le VIH/SIDA ou par la malnutrition, ménages vulnérables déplacés, ménages vulnérables retournés chez eux récemment) ;

A court terme,

2. Poursuivre le renforcement de la réhabilitation en cours de la filière semencière, de façon durable, notamment dans les localités non couvertes par des projets semenciers ;
3. Initier le développement et vulgariser l'usage de variétés de céréales adaptées aux aléas climatiques de plus en plus fréquents ;
4. Renforcer la recherche agronomique dans l'atténuation des effets des aléas climatiques (gestion de l'eau, des périodes de sécheresse, des vents violents, développement de la fumure organique, etc.) ;

A moyen terme,

5. Mettre en place des politiques améliorant l'accessibilité des ménages agricoles de Côte d'Ivoire aux intrants, en particulier à l'engrais dans le nord ;
6. Favoriser la diversification agricole pour améliorer les sources de revenus des ménages et le statut nutritionnel des populations, à travers la sensibilisation des ménages aux bonnes habitudes alimentaires, en particulier à l'intérêt de la viande, du poisson, des légumineuses, des légumes et des fruits dans l'alimentation des femmes et des enfants ;
7. Développer une veille phytosanitaire efficace, sensibiliser et former à des bonnes pratiques d'utilisation de produits phytosanitaires ;
8. Développer des programmes de développement, entre autres dans le domaine de la riziculture irriguée et de bas-fonds ;

En matière de production de rente

En urgence,

1. Mesurer l'impact actuel et futur du développement du *swollen shoot* sur les plantations de cacao de Côte d'Ivoire et prendre les mesures idoines ;

A court terme,

2. Définir une stratégie de relance durable de la filière coton au nord de la Côte d'Ivoire ;
3. Encadrer la production d'anacarde, afin de rationaliser les plantations et d'améliorer la production ;
4. Renforcer la capacité de la filière anacarde en Côte d'Ivoire ;
5. Contrôler la qualité des plants d'hévéa et de palmier à huile mis sur le marché ;

En matière de commercialisation des produits agricoles

1. Poursuivre la réhabilitation des routes et de pistes secondaires ;
2. Clarifier le mandat des acteurs de terrain intervenant dans la commercialisation des productions agricoles (OCPV, eaux et forêts, Ministères, etc.) ;

En matière d'élevage

A court terme,

1. Recenser les foyers d'infection sur tout le territoire national afin d'identifier les localités qui ont connu des épizooties en 2007 et prioriser les interventions ;
2. Réactiver la lutte contre la trypanosomiase animale en Côte d'Ivoire ;

A moyen terme,

3. Encourager l'encadrement des filières animales par l'intermédiaire de structures spécialisées dans le domaine des productions animales ;
4. Réaliser une étude diagnostique sur la transhumance et les conflits agriculteurs-éleveurs en Côte d'Ivoire ;
5. Réhabiliter la station piscicole productrice d'alevins de Mahapleu ;
6. Relancer les projets de développement de l'élevage en Côte d'Ivoire ;
7. Réaliser des forages afin de garantir un accès à l'eau potable aux communautés villageoises et aux élevages hors sols et réhabiliter les barrages pastoraux ;

En matière d'encadrement

1. Poursuivre les efforts de redéploiement du personnel de l'administration agricole (Ministères et ANADER) ;
2. Réhabiliter et équiper les services de l'agriculture, en particulier en pluviomètres ;
3. Continuer à soutenir les acteurs de la réhabilitation et du développement agricole ;

Aux autres acteurs du secteur de la sécurité alimentaire et aux acteurs de la santé

1. Développer les activités de Vivres contre travail ;
2. Renforcer les moyens d'existence des ménages par des activités génératrices de revenus ;
3. Renforcer les mesures de prévention et de suivi de la malnutrition.

1. Introduction

1.1 Contexte de la mission

Afin d'améliorer la compréhension de la situation agricole de la Côte d'Ivoire, la planification des interventions agricoles et éventuellement, de lancer des alertes, une mission d'évaluation des récoltes est organisée par le Ministère de l'Agriculture (MINAGRI), le Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques (MIPARH), la FAO et le PAM, avec le concours des organisations membres du Groupe Sectoriel Sécurité Alimentaire et Nutrition (GSSAN).

Du fait de l'absence de systèmes formels et performants de collecte de statistiques agricoles et dans l'impossibilité matérielle et financière de procéder à une évaluation quantitative des récoltes fiable, il a été décidé d'organiser une mission de suivi de la saison agricole et de la sécurité alimentaire des ménages ruraux en Cote d'Ivoire en 2007.

1.2 Objectifs de la mission

Les objectifs de la mission sont principalement de :

- apprécier l'impact des récoltes des cultures vivrières et de rente de l'année 2007 et des productions animales sur la sécurité alimentaire des ménages ruraux de Côte d'Ivoire ;
- apprécier l'évolution de la sécurité alimentaire des ménages depuis fin 2006 ;
- préparer l'analyse des besoins agricoles de l'année 2008 ;
- capitaliser sur les calendriers agricoles, les calendriers de revenus et le zonage des moyens d'existence des ménages ruraux.

1.3 Composition de la mission

La mission était composée de Messieurs KPANGNI Kracou Agnini Barthélemy, représentant le MINAGRI, DAGOU Guillaume et Docteur KOUADIO Adama, représentant le MIPARH, Patrick DAVID et Landry BROU de la FAO, TOURE Moustapha et COULIBALY Ali du PAM. L'ONG internationale MSF Hollande a également participé à la collecte des informations dans 1 village du Département de Danané, 3 villages du Département de Bangolo (Zérégbo) et dans 2 villages du Département de Zouhan-Hounien (Glépleu et Ouyatou).

1.4 Méthodologie et itinéraire de la mission sur le terrain

La méthodologie s'est articulée autour de :

- rencontres avec des personnes ressources à Abidjan et sur le terrain : Directeurs Régionaux et Directeurs Départementaux du MINAGRI et du MIPARH, Chefs de Zone ANADER, Responsables de l'OCPV, Agences du Système des Nations-Unies, ONG, etc. et ;

- d'entretiens semi directifs avec des groupes d'agriculteurs dans 36 villages, répartis sur toute l'étendue du territoire national (cf. annexes 3 et 4). La mission a couvert la zone forestière (Ouest, Sud Ouest, Sud, Sud Est et Est) du 04 au 27 décembre 2007 et les zones de transition et savanicoles (Nord Ouest, Nord, Nord Est, Centre Nord) du 08 au 21 janvier 2008 (cf. annexe 3).

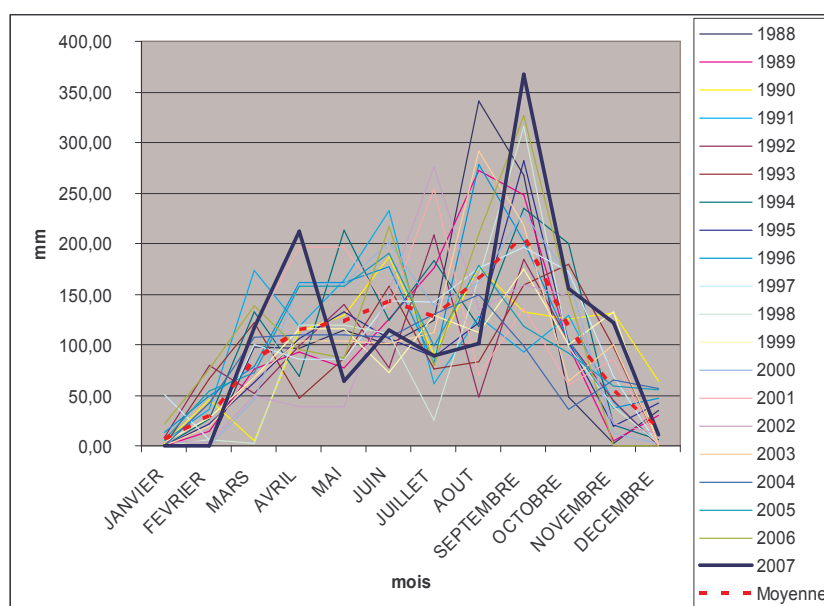
2. Pluviométrie

Le régime pluviométrique de la Côte d'Ivoire a été marqué en 2007 par :

- une saison sèche exceptionnellement longue, avec des hauteurs de pluies faibles. Par conséquent, à de rares exceptions, les pluies de la grande saison agricole ont été tardives. Les calendriers cultureux initialement établis et intégrés par les agriculteurs n'ont pu être respectés. Les périodes de semis ont été repoussées d'un à deux mois pour une population importante de producteurs ;
- des pluies abondantes et continuelles au cours des mois de juillet, août et septembre qui sont étalées jusqu'au mois de novembre au nord et décembre dans la zone forestière du pays ;
- une petite saison sèche qui n'a pas véritablement été observée dans certaines zone de régime bimodal. A titre d'illustrations, 13 à 23 jours de pluies mensuelles sur 3 mois, ont été observés dans le département d'Odienné (cf. annexe 1).

Les relevés pluviométriques de la Direction Régionale de la CIDT de Séguéla confirment l'insuffisance des pluies au moment de la période de mise en place des cultures dans cette région (hauteurs de pluies inférieures à la moyenne sur 20 ans de mai à août 2007) et leur abondance par la suite, où depuis 20 ans, la hauteur maximale (368 mm) de précipitations enregistrées en un mois a été obtenue en septembre 2007 (cf. figure ci-dessous).

Figure 1 : Pluviométrie mensuelle de Séguéla de 1988 à 2007



Source : DR CIDT Séguéla, 2007

Cette abondance des pluies a entraîné l'inondation de bas-fonds, leur ensablement, des crues, des dégâts de cultures localisés, la détérioration de pistes rurales, d'ouvrages de franchissement et de digues de retenues d'eau. Les zones particulièrement concernées sont le sud-est de la Côte d'Ivoire, le nord avec l'est du département de Bouna, les départements de Korhogo, de Boundiali, d'Odienné (sous-préfecture de Tienko) et l'ouest avec les départements de Danané, de Zouhan Hounien et de Séguéla.

Il faut cependant relever des exceptions, à l'ouest de la Région du Moyen Cavally (Bloléquin et Toulepleu) et dans certaines localités du département de Danané (Région des Montagnes), où le début de la campagne agricole n'a pas été décalé et a été marqué par d'importantes pluies ; ce qui a également entravé le déroulement normal des travaux champêtres. Si la problématique majeure de la pluviométrie en 2007 se pose davantage en termes de mauvaise répartition, en revanche le déficit hydrique caractérise mieux la situation pluviométrique dans la zone de Bocanda (721 mm de pluies en 55 jours en 2007, contre 1 279,75 mm en 66 jours en 2006) et celle de M'Bahiakro (652,6 mm de pluies en 63 jours en 2007, contre 1 103,7 mm en 52 jours en 2006). L'évolution de la sécurité alimentaire dans ces zones doit être particulièrement suivie, afin de mesurer l'impact réel des pluies sur les productions vivrières, étant donné que les moyens d'existence des ménages de ces régions ne reposent essentiellement que sur les vivriers.

3. Evolution des systèmes de culture

Les systèmes de culture des régions visitées restent basés sur l'igname à l'est et au centre, sur le manioc au sud-est et à l'ouest, sur le riz pluvial à l'ouest¹ et sur le maïs au nord (cf. tableaux 4 et 5 du chapitre 4.2). En termes de mécanismes d'adaptation, la mission a surtout observé le développement important de la culture du manioc sur l'étendue du territoire ivoirien (excepté le nord). En effet, cette culture s'insère aisément dans les habitudes culturelles des zones sud, centre et ouest de la Côte d'Ivoire. L'arachide prend également de l'ampleur et constitue en 2007 l'une des principales sources de revenus agricoles (rente) des « zones cotonnières ». Culture autrefois dévolue aux femmes, elle est aujourd'hui pratiquée par la majorité des populations des villages visités. L'hévéa au sud et l'anacarde au nord occupent aussi de plus en plus les terres cultivables réservées aux cultures vivrières ou remplacent le café et le coton. Dans certaines localités, l'importance des mises en place d'anacarde peut compromettre l'accès aux bonnes terres pour les cultures vivrières.

Ces substitutions de cultures démontrent la détérioration des moyens d'existence des populations agricoles de Côte d'Ivoire. En effet, le manioc est la culture de secours lorsque les autres aliments de base viennent à manquer, pendant la période de soudure. Les revenus issus de l'anacarde et de l'arachide se substituent à ceux du coton, mais ne viennent pas renforcer les moyens d'existence des ménages.

Il faut noter que, du fait de la longue saison sèche 2006-2007, les populations agricoles ont eu tendance à cultiver dans les bas-fonds. Ce choix ne leur a pas été favorable, à cause de l'importance des pluies au cours de la seconde moitié de l'année 2007 et des inondations et destructions des cultures qu'elles ont provoquées. Cette frange de la population agricole représente néanmoins une faible proportion de la population agricole.

¹ Montagnes, Moyen Cavally, Haut Sassandra

4. Cultures vivrières

4.1 Moyens de production des ménages agricoles

4.1.1 Accès à la terre – Sécurité

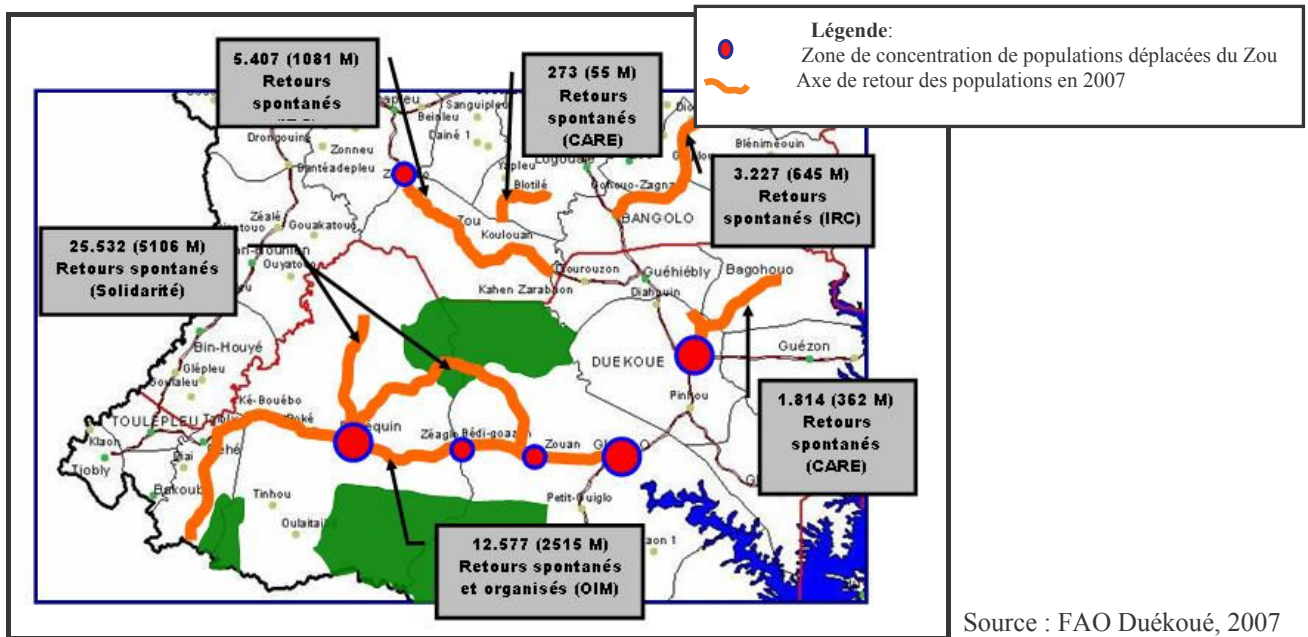
Après la signature de l'accord politique de Ouagadougou au mois de mars 2007, la cérémonie de « la flamme de la paix » en juillet 2007 à Bouaké et le démarrage des audiences foraines, la situation sécuritaire en Côte d'Ivoire s'est améliorée et l'accès à la terre est resté possible pour une majorité de ménages agricoles. D'intenses mouvements de retour chez elles de populations déplacées ont eu lieu en 2007 de façon organisée ou spontanée, et se poursuivaient début 2008. Les principales localités concernées sont celles des départements de Bangolo (sous-préfectures de Zou, Zéo et Diéouzon), de Man (Logoualé Sud, Kouibly, Nidrou et Totrodrou), de Danané avec le retour de populations autochtones ainsi que les départements de Guiglo, Bloléquin et de Toulepleu dans le Moyen Cavally (cf. figure 2), avec le retour de populations allogènes dont une partie s'étaient installées au camp d'accueil temporaire des déplacés (CATD) de Guiglo. Dans ces régions, les conditions préalables au retour définitif sont réunies pour que les retournés reprennent leur vie normale.

Néanmoins, dans certaines localités du Moyen Cavally et des Montagnes des difficultés subsistent :

- problèmes de cohésion sociale au sein des communautés qui se retrouvent (Péhé) ;
- problèmes de cohésion sociale lorsque les retours ne sont pas autorisés par les autochtones (Diboké et Tinhou) ;
- peurs dues à la circulation d'armes ;
- problèmes d'accès à la terre et aux plantations dans le canton de Zarabaon (villages de Béoué, Zéaglo et Ziglo), IFA ;
- importants besoins d'assistance (notamment forte pression sur les semences et outils).

Quelques localités de l'ex-zone de confiance, du département de Korhogo et de la zone cacaoyère présentent une situation sécuritaire préoccupante, caractérisée par le grand banditisme et la criminalité.

Figure 2 : Principaux mouvements de retour de populations dans le Moyen Cavally depuis mars 2007



Source : FAO Duékoué, 2007

A Tabou, les populations bannies en 1999 commencent progressivement à regagner leurs plantations, mais ont l'obligation de résider pour l'instant dans les villages et non dans les campements.

Un conflit « ancien » entre autochtones et allogènes à Grand Djourou dans la sous-préfecture de Grand-Béréby (village visité par la mission) n'a pas encore trouvé de solutions. Les autochtones n'ont pas accès à leurs parcelles de cultures habituellement éloignées du village, et ils ne tirent leurs moyens d'existence que des cultures de rente (hévéa, palmier) et des cultures vivrières pratiquées aux alentours du village. Ils redoutent d'être attaqués par des allogènes retranchés dans leurs campements.

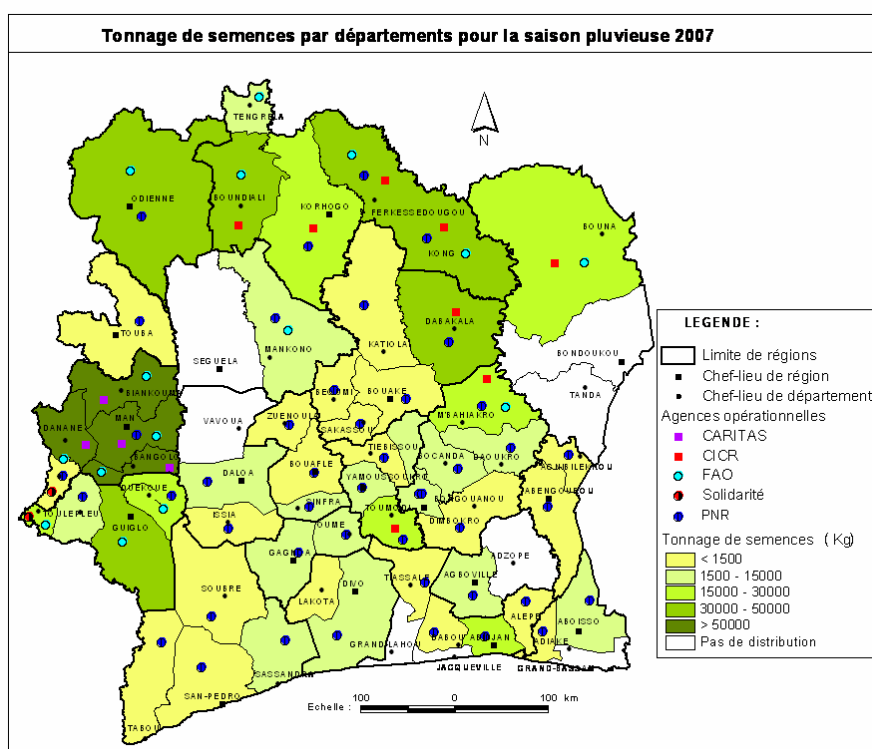
Enfin, la pression foncière reste forte dans les zones denses de Korhogo et l'accès à la terre y est limité. De plus, la déstructuration de la filière coton, qui a accentué les difficultés d'accès à l'engrais en 2007, a poussé les cultivateurs à augmenter les surfaces emblavées ce qui aggrave cette problématique foncière.

4.1.2 Accès aux semences

En 2007, l'accès aux semences est resté possible pour la majorité des agriculteurs grâce aux réserves des récoltes de l'année 2006 et à l'achat de semences, plus que d'ordinaire. Ces semences « tout venant » sont caractérisées par une forte dégénérescence génétique du matériel végétal. Elles ne permettent pas aux agriculteurs d'obtenir de bons rendements. En 2008, la pression sur les semences risque d'être importante pour les zones de retour de l'ouest de la Côte d'Ivoire.

Les agences humanitaires ont mis en œuvre des programmes de relance agricole dont ont bénéficié plus de 22 000 ménages vulnérables en particulier dans l'ouest et le nord du pays (figure 3).

Figure 3



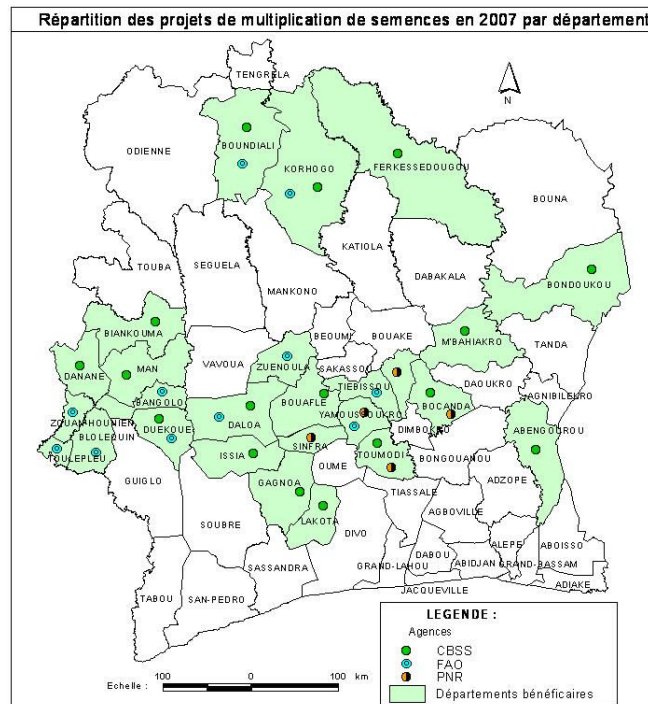
Par ailleurs, les initiatives de production et de mise à disposition des producteurs de semences de qualité acceptable se sont poursuivies en 2007 (tableau 1).

Tableau 1 : Principaux résultats des programmes semenciers en 2007

Structures	Nombre de groupements semenciers en 2007	Nombre de bénéficiaires en 2007	Spéculations agricoles	Quantités de semences distribuées (t)		Superficies réalisées en 2007 (ha)	Productions de semences réalisées en 2007 (t)
				2006	2007		
PNR			Riz pluvial	6,8	2,4	60	54,068
			Riz irrigué	0,1	0,6	15	56,621
			Maïs	2,35	1,4	35	77,690
CBSS	93	2 849	Riz pluvial	-	8,6	147,8	221,7
FAO	156	6 620	Riz pluvial	0,75	33,5	599,5	640,47
			Riz de bas-fonds	2,4	-	-	-
			Maïs	0,25	5,825	245,5	344,5
			Arachide/Nièbé	-	0,9	18	7,09

Hormis le PNR, dont le mandat est national, les programmes semenciers en 2007 ont permis de mettre à la disposition des agriculteurs des départements couverts (cf. figure 4) des semences de qualité de variétés performantes à cycle court.

Figure 4



Concernant la culture du soja, la production de semences par les producteurs (sans installation réfrigérée) constitue un point positif pour le développement de cette culture peu pratiquée en Côte d'Ivoire. Un taux moyen de germination des semences de soja de 80 % a été obtenu en milieu paysan en 2007.

4.1.3. Accès aux engrais

L'accès difficile à l'engrais en 2007, dû au net recul de la culture cotonnière, a constitué l'une des contraintes majeures pour les cultures du maïs et du riz au nord, région dont la pratique de l'agriculture vivrière est intimement liée à l'utilisation de fertilisants. Suite aux impayés des producteurs, les structures cotonnières qui distribuaient de l'engrais à la fois pour le coton et les vivriers, se sont exclusivement consacrées au coton en 2007. De plus, les producteurs ont rapporté que la cherté des engrais sur les marchés (NPK : 280 FCFA/kg et Urée : 340 FCFA/kg à Korhogo) et la faible capacité financière des ménages ruraux, imputables à la mauvaise campagne d'anacarde et de coton, ne leur ont pas permis d'accéder à ces intrants.

Tableau 2 : Prix de session des engrais au producteur par la CIDT-Nouvelle (en FCFA/kg)

Campagnes	NPK		Urée	
	Au comptant	A crédit	Au comptant	A crédit
2000/2001	170	180	120	130
2001/2002	175	190	165	180
2002/2003	170	180	155	165
2003/2004	210	220	180	190
2004/2005	210	220	180	190
2005/2006	230	240	250	260
2006/2007	240	250	240	250
2007/2008	250	250	260	260

Source : CIDT

4.1.4 Accès aux bœufs d'attelage

Les difficultés des sociétés cotonnières qui assuraient en partie l'acquisition de bœufs d'attelage, et le manque de suivi sanitaire satisfaisant exception faite des programmes de vaccination contre la PPCB, expliquent la diminution progressive des effectifs depuis 2003. Cette situation a été confirmée par les éleveurs des villages visités par la mission et par les professionnels de la filière bovine (cf. paragraphe 6.2.2). L'impact de cette baisse sur la productivité agricole peut être apprécié lorsque l'on compare les rendements en coton d'une parcelle labourée à la main (1 034 kg/ha) et avec un attelage de bœufs (1 411 kg/ha)².

4.1.5 Disponibilité de la main-d'œuvre agricole

La main-d'œuvre agricole est disponible en 2007 en Côte d'Ivoire, mais son accès reste limité pour les ménages vulnérables aux moyens d'existence insuffisants, notamment à l'ouest du pays. Les chefs de ménages font appel aux membres de la famille et aux groupes villageois d'entraide. La rémunération journalière de la main-d'œuvre agricole n'a pas varié en 2007, par rapport à 2006 et s'établit dans la plupart des villages visités à 1 000 F CFA, le producteur prenant en charge le déjeuner du manœuvre. Dans des localités de l'est et du nord visitées par la mission (Départements de Bondoukou, Odienné, Touba, Séguéla, Bouna et sous-préfecture de Ouangolodougou), la journée de travail est toujours rémunérée à 500 F CFA, avec prise en charge du déjeuner. Le coût de la main-d'œuvre agricole est jugé important par les producteurs et constitue un frein à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages agricoles en Côte d'Ivoire.

4.2 Superficies de cultures vivrières emblavées

Le prolongement de la période de soudure, les mauvaises levées et les reprises de semis suite au retard des pluies ont contraint les populations agricoles les plus vulnérables à réduire leurs superficies (insuffisance ou cherté du matériel végétal). En revanche, d'autres agriculteurs ont plutôt augmenté leurs superficies dans un souci de « rattrapage » de la saison agricole de 2006 jugée moyenne. Ce dernier cas a surtout été rapporté en zone forestière.

Excepté le nord de la Côte d'Ivoire, la tendance sur l'ensemble des villages visités par la mission est à la hausse des superficies des productions vivrières en 2007 par rapport à 2006. Cependant, le niveau d'emblavement des cultures vivrières demeure encore inférieur au niveau d'avant-crise selon les populations enquêtées par la mission.

L'impact des programmes d'urgence de distribution agricole de la FAO, à l'ouest de la Côte d'Ivoire, dans la Région des Montagnes, a aidé les cultivateurs à augmenter leurs superficies des cultures vivrières de 0,25 ha à 0,5 ha en moyenne, depuis la crise sociopolitique de 2002.

Le redéploiement trop récent des services de l'agriculture et les moyens limités de l'ANADER n'ont pas permis à la mission de disposer de séries statistiques complètes en 2007 sur les superficies agricoles. Néanmoins, les statistiques de superficies collectées au niveau des agriculteurs « suivis » par l'ANADER en 2007 et des ménages enquêtés par la mission ont permis de dresser ces typologies d'exploitation agricole :

² *id*

Tableau 3 : Superficies moyennes (ha) par exploitant « suivi » par l'ANADER en 2007

Départements	Igname	Manioc	Banane plantain	Maïs	Riz pluvial	Riz de bas-fonds	Riz irrigué	Arachide	Soja	Sorgho	Mil	Fonio	Cacao	Café	Palmier à huile	Hévéa	Anacarde	Mangue
Bondoukou	1,37	1,70		2,51		0,46		0,56		1,66	0,79		1,11	0,57			4,54	
Odienné	0,72	0,63		1,29	1,16			0,77	0,74			0,72					3,94	0,77
Bouaké	0,61	0,56	0,78	0,70			0,39	0,34	0,47								0,51	
Tiébissou		0,26	0,32	0,77	2,74								1,01	0,54			0,85	
Yamoussoukro		1,50		0,45	0,10								1,56	0,25			2,99	
Toumodi	0,38	1,01		0,48	0,61								1,15	0,63			0,94	
M'Bahiakro	0,25	0,70		0,44	0,49								0,50				1,85	
Bocanda		1,06		0,75	0,15								0,53	0,70			1,43	
Dimbokro		0,34		0,36	0,78								0,25	0,50			0,66	
Gagnoa	0,77	0,71		1,08	1,10		0,86						1,15	1,10				
San Pédro		0,87	0,25	1,00	1,18								4,18	1,54				
Tabou		0,70		1,07	0,92	1,03												
Tiassalé	0,50	0,65	0,78	0,88	0,75		0,78						3,22	2,39	4,27	7,52		
Aboisso	0,71	0,99	1,02	1,47	0,95								4,27	4,63				

Sources : Zones ANADER

NB : Les données de Bondoukou, de Tabou et les cultures de rente de Tiassalé sont celles de l'année 2006.

Tableau 4 : Superficies moyennes (ha) par exploitant au niveau des villages enquêtés par la mission : zone forestière

Région	Département	Igname	Banane plantain	Manioc	Riz pluvial	Riz de bas-fonds	Arachide	Cacao	Café	Palmier à huile	Hévéa	Anacarde	Coton
Moyen Comoé	Agnibilékro	0,5	0,5	1				1	0,5				
	Abengourou	1	1	0,75			0,75	5	2				
	Prikro	1	1	0,5	0,5		1	6				1	
N'Zi Comoé	Bongouanou	2	2		2,5			2	0,75				
	Daoukro	0,5		1	1		0,5	1		1	2		
	Bocanda	0,75		0,75	0,75		0,5			*			
	Dimbokro	0,75		0,75			0,25			*			
	Toumodi							1					
Lacs	Tiébissou	0,5		0,5	1		0,75						
Marahoué	Bouaflé												
	Danané			1	1,2								
	Zouhan Hounien				1	0,7							
Montagnes (**)	Bangolo				1	1,5							
	Gagnoa		0,5		1			4					
	Oumé		1,5	0,25/0,5	1			4	2				
Bas Sassandra	Tabou			0,5	1					6	3/4		
	San Pédro							3/4			3		
	Sassandra			0,5	2			5					
Lagunes	Tiassalé		1	0,5	1			10	1		5		
	Aboisso			1				1		3	3		

(*) : Vente des graines de palme au détail pour consommation domestique des ménages

(**) Source : MSF Hollande

Légende

Selon les ménages, cultures vivrières et de rente par ordre d'importance



Cultures associées en italique

Tableau 5 : Superficies moyennes (ha) par exploitant au niveau des villages enquêtés par la mission (suite) : zones de transition et savanicoles

Région	Département	Sous-préfecture	Mais	Riz pluvial	Riz de bas-fonds	Mil	Sorgho	Fonio	Arachide	Igname	Manioc	Banane plantain	Patate douce	Anacarde	Coton	Cacao	Café	
Zanzan	Bouna	Doropo																
		Bouna																
		Bondoukou								1	1	1	1		5			1
Vallée du Bandama	Sakassou	Sakassou							1	1	1	1						
		Bouaké							0,5	0,75	0,75	0,75			0,5			
		Katiola							0,5	2	0,5	0,5			3			
Savanes	Ferké	Ouangolo	5			2,5	5								2			
		Ferké	2						0,5	0,5					3	5		
		Kouto	5				1		5	0,5					5	1		
Denguélé	Odienné	Korhogo	3						2	1				5	3,5			
		Madinani	2			1,5			3	1,5					6			
		Kaniasso	3						0,75	0,75					10			
Bafing	Touba	Odienné																
		Bako																
		Touba	2								0,5							
Worodougou	Mankono	Vavoua	1						2	0,5		0,5				5		
		Séguéla	2	1,5					0,75	1,5					6			
		Mankono		0,75						0,75	0,75	0,5		0,25	7			

Légende

Selon les ménages, cultures vivrières et de rente par ordre d'importance

1 : la plus importante

2

3

Cultures associées en italique

4.3 Principales productions vivrières

4.3.1 Céréales

4.3.1.1 Riz

Le prolongement de la saison sèche 2006-2007 a affecté le **riz pluvial**. Des agriculteurs victimes du retard de pluies ont dû procéder à des reprises de semis ou pratiquer d'autres spéculations. Dans les localités visitées, les variétés à cycle long ont aussi souffert du décalage de la saison agricole (pas de pluies pendant la phase d'épiaison). De mauvaises productions ont été signalées dans les villages visités du centre (M'Bahiakro, Daoukro, Bocanda, Bouaflé et Tiassalé), de l'ouest (Danané) et du sud ouest (San Pédro). Les rendements collectés par la mission (cf. tableau 6 au chapitre 4.3.1.4) sont inférieurs à la moyenne nationale de 1,1 tonne/ha³ dans les localités de Ferkessedougou, Korhogo, Boundiali, Odienné, Biankouma, Danané et M'Bahiakro.

Dans le centre ouest, grande zone productrice et consommatrice de riz, la présence continue des pluies a permis par la suite de prolonger les semis. Les récoltes ont donc été retardées. Comme l'attestent les données du tableau 6, les rendements agricoles du riz pluvial sont plus importants au sud du pays, qu'au nord et à l'ouest.

Avec les fortes pluies de juillet, août et septembre 2007, de nombreux bas-fonds ont été inondés et l'eau s'est retirée lentement. En conséquence, soit les semences ont été emportées, soit les repiquages ont été retardés, soit les plants de riz ont été asphyxiés. Cet état de fait a eu une incidence négative sur les récoltes de **riz de bas-fonds** dans les localités concernées par ce phénomène. Il est opportun de rappeler cependant que la production de riz irrigué et de bas-fonds représente environ 10 % de la production nationale de riz.

Les productions de riz sont moyennes. A Bondoukou, il a été notifié à la mission, l'intérêt des agriculteurs pour la culture du riz de bas-fonds soutenue par le PAM de 1999 à 2002 (Projet d'aménagement de bas-fonds). Les cultivateurs se sont ensuite désintéressés de cette culture à cause du départ du PAM en 2002 et de l'absence de soutien en intrants et en vivres. La réalisation d'aménagements sommaires, la formation des agriculteurs en techniques de production rizicole de bas-fonds et l'autonomisation des groupements sont à encourager pour relancer cette activité.

4.3.1.2 Maïs

Au nord de la Côte d'Ivoire, les Régions du Zanzan (Bouna, Téhini, Doropo), des Savanes et du Denguélé, zones traditionnelles de la culture du maïs (environ 50 % de la production nationale), les productions sont mauvaises à moyennes. Cet état de fait résulte de la convergence de trois facteurs essentiels :

1. Les mauvaises levées dues au retard des pluies et les reprises des semis parfois jusqu'à deux fois ont réduit les superficies et les densités. Les activités champêtres ont été concentrées sur une même période. En effet, la mise en place des vivriers et celle du coton, pour ceux qui la pratiquent, ont coïncidé.

³ Ildefonse NDABALISHYE, 1995, Agriculture vivrière ouest-africaine à travers le cas de la Côte d'Ivoire – Monographie, IDESSA, Bouaké

Cette situation a ainsi occasionné un goulot d'étranglement au niveau des travaux champêtres, qui n'ont pas été correctement effectués par les agriculteurs, du fait de l'insuffisance de la force de travail.

2. L'accès difficile à l'engrais en 2007 indispensable pour le riz et le maïs pour avoir des rendements suffisants ;
3. L'excès des pluies a aussi constitué un frein au développement des plants de maïs (jaunissement des feuilles, développement végétatif important au détriment de la floraison, etc.) et lessivé les petites quantités d'engrais épandues.

Les ménages agricoles qui ont bénéficié de programmes d'appui agricole en semences de qualité et d'engrais de la part des agences humanitaires, ont pu obtenir des rendements acceptables, contrairement aux autres ménages non assistés. Mais, excepté quelques localités en zone forestière, les rendements agricoles du maïs en 2007, (tableau 6, chapitre 4.3.1.4), sont inférieurs aux moyennes nationales qui s'élèvent à 2,05 tonnes/ha avec 2 sarclages et à 1,662 tonne/ha avec un seul sarclage⁴.

Dans les régions forestières du pays (Agnibilékro, Abengourou, Bongouanou, Daloa, Vavoua, Soubré), à Yamoussoukro et à Bouaké, les pluies abondantes et prolongées du second semestre de l'année 2007 ont été profitables au maïs. La production s'est caractérisée par un bon second cycle. Les zones qui ne pratiquaient qu'un ou 2 cycles de culture de maïs (Lacs, N'Zi Comoé), en ont réalisé un deuxième, voire un troisième cycle.

4.3.1.3 Autres céréales

Les productions de sorgho, de mil (Régions du Zanzan et des Savanes) et de fonio (Région du Denguélé) sont satisfaisantes.

4.3.1.4 Rendements agricoles

Des carrés de rendement ont été posés au cours de la saison culturale 2007 par l'ANADER et au travers des programmes d'appui agricole (partenaires de la FAO notamment). Quelques rendements agricoles issus de ces carrés de rendement ont été collectés par la mission et sont compilés dans le tableau suivant :

⁴ Ildefonse NDABALISHYE, 1995, Agriculture vivrière ouest-africaine à travers le cas de la Côte d'Ivoire – Monographie, IDESSA, Bouaké

Tableau 6 : Rendements agricoles moyens (t/ha) collectés au cours de la mission de suivi de la saison agricole

Région	Département	Sous-préfecture	Maïs			Riz pluvial			Riz de bas-fonds		Riz irrigué	Sorgho	Mil	Fonio
			FAO*	ARK	ANADER	FAO*	ARK	ANADER	FAO*	ANADER				
Zanzan	Bouna			1,45			1,29							
	Bondoukou					1,19		1,51		3,35			1,08	
	Ferké	Ferké	1,69	1,35			0,93							
		Kong	1,86	1,25			0,76		2,34					
		Diawala	1,80						2,42					
		Niellé	1,72	1,30			1,13		1,29					
		Koumbala	1,89	1,25					1,90					
		Ouangolo		1,25										
Savanes	Moyenne Ferké		1,79	1,28			0,94		1,99					
		Niofouin		1,14			0,89							
		Napié		1,10			0,91							
		Komoro/Sinématiali		1,06			0,97							
	Moyenne Korhogo			1,10			0,92							
		Boundiali		1,29			0,96							
		Siempurgo - Kasséré		1,16			1,10							
		Moyenne Boundiali	2,92	1,22	1,30	1,89	1,03	0,93	1,93	2,41	0,73			
Denguélé	Odienné		0,94		1,50	0,86		1,35					1,33	
	Madinani		0,91			0,85								
Bafing	Touba			3,09				2,03			5,80			
	Man	Logoualé				3,40			5,25					
Montagnes		Nidrou				3,04								
		Man				4,12								
		Moyenne Man				3,52			5,25					
		Danané						0,75		0,69				
	Moyenne Danané						1,16		1,42					
		Mahapleu						0,95	1,22	1,05				

(*) : FAO et partenaires techniques d'exécution

Tableau 7 : Rendements agricoles moyens (t/ha) collectés au cours de la mission de suivi de la saison agricole (suite)

Région	Département	Sous-préfecture	Maïs			Riz pluvial			Riz de bas-fonds		Riz irrigué
			FAO *	ARK	ANADER	FAO *	ARK	ANADER	FAO *	ANADER	
Montagnes	Biankouma	Santa	1,17			1,10			3,95		
		Sipilou	0,83			0,60			3,10		
	<i>Moyenne Biankouma</i>	1,00			0,85			3,53			
	Bangolo	2,25			1,45			3,25			
Moyenne Bangolo	Zou	1,26			1,69			2,62			
		1,76			1,57			2,93			
	Guiglo	1,50			1,30			2,80			
Moyen Cavalley	Duékoué	1,50			1,50			3,50			
	Toulepleu/Bloléquin	0,90		0,60	1,10		0,70	3,40	1,00		
Vallée du Bandama	Katiola			1,50			2,18		2,23	5,91	
	Tiébissou			2,50			2,50				
Lacs	Yamousoukro			3,50			3,50				
	Toumodi			2,00			1,80				
N'Zi Comoé	M'Bahiakro		0,99		0,80	0,50					
	Prikro		1,25								
	Bocanda			2,30			2,70				
	Dimbokro			1,50			1,20				
	Agnibilékro			1,50			3,00				
Moyen Comoé	Fromager			2,25			1,15			5,75	
Bas Sassandra	Tabou			1,03			1,43		2,53		
	Tiassalé			1,50			1,20			4,00	
Sud Comoé	Aboisso			1,50			3,00				

Sources : Structures concernées

(*) : FAO et partenaires techniques d'exécution

Les rendements obtenus dans la Région des Savanes (Ferkessedougou, Korhogo Boundiali), du Denguélé, dans les départements de Danané, de Biankouma, de Toulepleu/Bloléquin et de M'Bahiakro (inférieurs à la tonne) confirment les productions céréalières mauvaises à moyennes obtenues dans le nord et en partie à l'ouest de la Côte d'Ivoire.

Dans les Régions du Bafing, du Worodougou, du Zanzan et de la Vallée du Bandama, l'activité agricole a été encore perturbée en 2007 par des dégâts de cultures par les bœufs (dégâts des cultures sur pieds, destruction de récoltes et pression sur les jachères par les troupeaux de bovins). Selon les témoignages des responsables de l'agriculture et des agriculteurs rencontrés au cours de la mission, ces dégâts ont engendré des cas de conflits agriculteurs-éleveurs dont les règlements n'ont pas toujours été équitables.

4.3.2 Tubercules, racines et plantain

4.3.2.1 Ignames

La saison sèche 2006/2007 a eu un impact négatif sur les **ignames précoces** qui représentent environ 40 % de la production nationale⁵. Les productions ont été moyennes et caractérisées par des tubercules de petites tailles, notamment dans les Régions du Zanzan et dans les départements de Katiola et de Dabakala, où cette spéculation agricole fait surtout office de cultures de rente. A l'inverse, les **ignames tardives**, dont les cycles cultureux sont plus longs que ceux de l'igname précoce, ont profité des pluies abondantes de la seconde moitié de l'année 2007. Même si les récoltes n'étaient pas totalement achevées lors de la mission de suivi, les populations s'attendent à de bonnes productions d'ignames tardives.

4.3.2.2 Manioc

Le manioc n'a pas été affecté de façon significative en 2007 et s'est développé de façon satisfaisante.

4.3.2.3 Banane plantain

La grande saison sèche 2006-2007, parfois suivie d'importants orages, a négativement affecté la production de banane plantain en Côte d'Ivoire au cours du premier semestre de l'année 2007. Les pluies abondantes du second semestre auront des incidences positives sur la production de banane plantain. Si la saison sèche se prolonge à nouveau comme celle de 2006-2007, les rendements seront faibles.

4.3.3 Autres cultures vivrières

4.3.3.1 Arachide

La production d'arachide a été bonne dans l'ensemble des villages visités.

⁵ Ildefonse NDABALISHYE, 1995, Agriculture vivrière ouest-africaine à travers le cas de la Côte d'Ivoire – Monographie, IDESSA, Bouaké

4.3.3.2 Soja

La production de soja en Côte d'Ivoire reste anecdotique. En 2007, 72 ha de soja inoculé ont été mis en place dans la Région de la Vallée du Bandama par 154 exploitants recensés par l'ANADER (Bouaké, Bodokro, Boniérédougou et Katiola), avec des prévisions de rendement de 1,5 t/ha. Cette culture continue de se pratiquer dans le nord-ouest de la Côte d'Ivoire (Touba et Odienné).

A Touba, 50,5 ha ont été mis en place en régie (Projet Soja) et 65,5 ha ont été emblavés par la coopérative COPROCOM-SOJA pour une production de la coopérative de 75,625 tonnes (soit un rendement moyen de 1,15 t/ha). Les producteurs de soja de Touba et d'Odienné rencontrent des difficultés pour le financement des campagnes (intrants et carburant) et l'entretien du matériel agricole (moissonneuses batteuses entre autres) devenu obsolète, entraînant d'importantes pertes post-récoltes.

4.3.3.3 Cultures maraîchères de contre-saison

La dureté de la grande saison sèche 2006/2007 a considérablement affecté la production des cultures maraîchères de contre-saison. De nombreux sites ont été abandonnés par manque d'eau. Les cultures maraîchères de contre-saison, importante source de revenus, se développent de plus en plus dans l'ensemble des villages visités.

Concernant la pratique de ces cultures, les produits phytosanitaires sont disponibles et variés, mais parfois d'origine et de conditions de stockage douteuses. A l'exception des producteurs de coton et de riz irrigué qui ont recours à ces produits, ils restent peu utilisés pour la protection des cultures maraîchères notamment. Leur coût onéreux constitue le principal facteur limitant. En outre, lorsqu'ils sont utilisés, les paysans ne respectent pas souvent les consignes de bonne utilisation, même si parfois ils les connaissent. Les produits phytosanitaires destinés au coton, particulièrement concentrés et très toxiques, sont souvent utilisés à tort sur les cultures maraîchères et sont à l'origine d'une forte concentration de résidus de pesticides dans les légumes. Des produits sont souvent utilisés sans aucune protection et leurs contenants sont parfois utilisés comme récipients en cuisine.

L'étude « Qualité des denrées alimentaires et santé des consommateurs » réalisée par la Cellule Universitaire d'Expertises et de Conseils pour le Développement Agricole en 2007 souligne que de nombreux produits alimentaires vendus sur les marchés sont impropres à la consommation à cause de la présence de résidus phytosanitaires, pouvant provoquer des cancers, des dermatoses, des perturbations génétiques et la stérilité⁶.

4.3.3.4 Rendements agricoles

Les rendements agricoles issus des estimations de l'ANADER ont été collectés par la mission et sont compilés dans le tableau suivant :

⁶ Doumbia et Camara. Etat de la protection phytosanitaire des cultures maraîchères à Abidjan et banlieues. CUECDA. 2007.

Tableau 8 : Rendements agricoles moyens (t/ha) collectés au cours de la mission de suivi

Région	Département	Igname	Manioc	Banane plantain	Arachide
Zanzan	Bondoukou	15,45	14,87		
Denguélé	Odienné				1,95
Montagnes	Danané	10,00			
Vallée du Bandama	Katiola	17,60			
Lacs	Tiébissou		17,50	12,00	
	Yamoussoukro		18,00		
	Toumodi		15,00		
N'Zi Comoé	M'Bahiakro	5,00	7,00		
	Bocanda		11,00		
	Dimbokro		12,00		
Fromager	Gagnoa	16,30	15,00		
Bas Sassandra	Tabou	25,00	2,20	15,00	
Lagunes	Tiassalé	12,00	8,00	10,00	

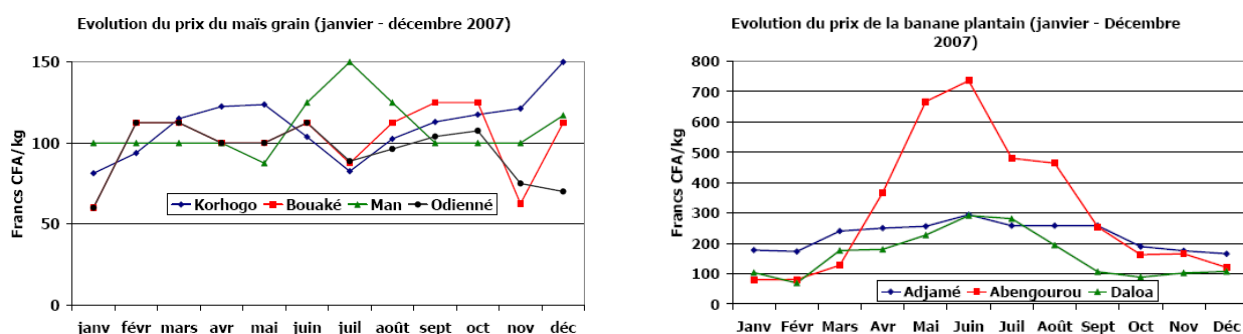
Sources : Zones ANADER

Les rendements agricoles des tubercules et des racines de la localité de M'Bahiakro sont faibles. Le déficit hydrique constaté dans cette zone explique en partie cette faible production.

4.4 Commercialisation des cultures vivrières

Excepté la banane plantain au cours du premier semestre de l'année 2007 et à un degré moindre le maïs au nord depuis décembre 2007, les prix des produits vivriers locaux sont restés stables au cours de l'année 2007 et ont suivi les variations saisonnières habituelles⁷. En effet, la flambée des prix de la banane plantain a été le fait marquant en 2007. Cette hausse, conséquence directe du manque de pluies, a occasionné une pénurie prolongée dans plusieurs localités du pays. La situation s'est par la suite normalisée à partir du second semestre. Dans les zones CNO, les prix du maïs ont été sujets à des fluctuations souvent marquées, tandis que les prix des autres céréales se maintenaient à des niveaux relativement stables.

Figure 5



Source : Bulletin N° 4, OCPV – PAM, Février 2008

Selon le GSSAN de Korhogo, le prix du kilogramme du maïs grain, à l'achat, a oscillé entre 80 et 100 FCFA en novembre-décembre 2007, contre 40 et 60 FCFA l'année dernière à la même période à Korhogo.

⁷ Note conjointe sur l'évolution des prix de marché de l'OCPV et du PAM (Bulletin annuel N° 4 de Février 2008).

Cette tendance à la hausse est générale dans toutes les régions du nord et suggère une demande importante et de possibles spéculations sur cette céréale essentielle dans la Sous Région (cf. encadré 1 à la page suivante).

Les marchés ruraux et urbains ont été régulièrement approvisionnés en 2007. Aucune pénurie particulière n'a été rapportée en 2007, situation qui confirme la normalisation des échanges commerciaux sur toute l'étendue du territoire. Dans les zones assistées, les vivres distribués par le PAM sont absents sur les marchés.

La commercialisation des produits vivriers par les ménages ruraux reste, comme en 2006, entravée par :

- les tracasseries et les taxes routières ;
- le mauvais état des pistes rurales ;
- la vétusté du parc automobile ;
- le coût élevé des frais de transport ;
- l'inorganisation des organisations professionnelles agricoles (faible pouvoir de négociation et à la merci de nombreux pisteurs) ;
- l'insécurité (surtout dans la zone cacaoyère en périodes de traite et à Korhogo).

En ce qui concerne les tracasseries et les taxes routières, il est bon de relever que le phénomène a pris de l'ampleur. On observe de nouvelles formes de tracasseries routières, caractérisées par l'apparition d'autres « acteurs » : police anti-drogue, eaux et forêts, brigade mixte au niveau de l'ex-zone de confiance et quelques agents malveillants de l'OCPV qui, du fait d'une interprétation abusive des textes de loi concernant les certificats de provenance, font payer des « taxes » aux ménages, etc.

Ces entraves affectent directement l'économie des ménages agricoles. De manière indirecte, les coûts imputables aux tracasseries et aux taxes routières supportés par les transporteurs et les commerçants, sont de facto répercutés sur les agriculteurs. Le nombre de barrages routiers a certes été réduit au niveau des principaux axes, mais ces derniers se sont rabattus au niveau des axes secondaires (exemple d'Allomabo, village visité par la mission et situé à moins de 15 km de Bouaké en direction de Satama Sokoura, où 3 barrages routiers sont dénombrés avant d'atteindre le village). Les « rackets » des populations rurales agricoles s'effectuent par des paiements en espèces ou en nature (partie des vivres transportés, fagots, etc.).

Dans deux préfectures (San Pédro et Bondoukou), l'OCPV (Ministère du Commerce) est en conflit avec d'autres ministères techniques (MINAGRI, MIPARH, etc.) sur le mandat de l'OCPV et la taxation de la commercialisation des produits agricoles (anacarde, noix de cola, graine et huile de palme, viande de mouton et de bœuf, poisson, œuf, gari, attiéké, placali, riz importé, etc.).

Des exportations de productions vivrières vers les pays voisins sont également signalées : le maïs au nord (Burkina Faso, Mali et Guinée) ; la banane et le manioc à l'est (Ghana) par Abengourou. Ce facteur pourrait en partie justifier la hausse des prix (cf. encadré 1 à la page suivante). Le niveau des importations de riz en 2007 a baissé à 810 000 t contre 900 000 t en 2006.

Encadré 1 : Activités du Marché de Gros de Bouaké

En 2007, l'apaisement du climat sociopolitique a permis au Marché de Gros de Bouaké d'enregistrer un retour progressif de grossistes de cola et de céréales. De l'avis des opérateurs du marché, on observe une hausse générale des prix des produits vivriers à cause des frais de route, résultant des tracasseries et des taxes routières. Les échanges avec les pays voisins se sont accentués en 2007, notamment avec une utilisation accrue du train. De nouvelles habitudes commerciales sont observées depuis la « crise du maïs » en 2005 : (i) des producteurs et des commerçants préfèrent stocker le maïs grain, le traiter et attendre les commerçants des pays voisins pour faire de la spéculation. Quand ces derniers ne viennent pas, ils sont obligés de mettre les produits sur le marché à des coûts un peu plus élevés ; (ii) les commerçants du Mali et du Burkina Faso sont de nouveaux intermédiaires pour des marchés plus éloignés (Niger par exemple).

5. Principales cultures de rente

5.1 Cacao

Comme présagé lors de la mission d'évaluation des récoltes de l'année 2006, la production ivoirienne de cacao de la campagne agricole 2006/2007 est en baisse de 120 000 t par rapport à 2005/2006 (cf. tableau 9). Les pluies, qui se sont estompées en 2006, ont affecté les jeunes plants. La longueur de la saison sèche n'a pas permis une bonne fructification des cacaoyers, notamment pour la petite traite. Elle a aussi provoqué l'avortement des cherelles et a même favorisé l'embrasement de quelques plantations. L'insuffisance d'entretien des plantations et leur vieillissement constituent un autre facteur important de la baisse progressive de la production ivoirienne. On constate les attaques de mirides et le développement de pathologies comme la pourriture brune à l'ouest de la Côte d'Ivoire (Bas Sassandra) et le *swollen shoot* dans la Région de la Marahoué.

Tableau 9 : Statistiques de production ivoirienne de cacao

Campagne ⁸	Production (tonnes)	Superficie (ha)	Rendement (kg/ha)	Exportation (tonnes)
2001/2002	1 264 708	2 256 000	580	1 197 188
2002/2003	1 351 546	2 300 000	572	1 286 726
2003/2004	1 407 213	2 300 000	611	1 370 000
2004/2005	1 287 132	2 300 000	559	1 214 872
2005/2006	1 408 854	2 300 000	612	
2006/2007	1 229 278	2 300 000	535	1 196 805

Source : MINAGRI, 2007

Des produits phytosanitaires de fabrication frauduleuse et de moindre coût prolifèrent dans toute la zone cacaoyère (notamment à Daloa et à Soubré) et mettent en péril les productions cacaoyères des ménages et compromettent la qualité des productions. Le retard des pluies a également perturbé les mises en place en 2008 et occasionné d'importants remplacements de plants sur les plantations actuelles. La forte pluviométrie du second semestre 2007 a favorisé le développement de la pourriture brune, la chute des fleurs et des difficultés de séchage. La commercialisation se caractérise par un prix moyen d'achat au producteur (bord champ) supérieur au prix d'achat de la campagne passée (423 FCFA/kg en moyenne dans les localités visitées par la mission, prix indicatif producteur de 450 FCFA/kg). Cette tendance pourrait continuer encore quelques mois, vu les records de prix atteints depuis cinq ans (février 2008) sur les places internationales.

⁸ La campagne commence en octobre et se termine en septembre de l'année suivante.

Tableau 10 : Evolution du prix d'achat bord champ de cacao réalisé (F CFA/kg)

mois	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007
Octobre	358	326	327	306
Novembre	365	346	335	345
Décembre	406	350	365	380
Janvier	392	319	387	409
Février	370	322	377	413
Mars	319	351	382	406
Avril	287	341	379	409
Mai	280	307	354	430
Juin	264	287	317	451
Juillet	228	278	297	452
Août	243	282	277	367
Septembre	286	293	278	362
Moyenne	355	329	343	380

Source : BCC, 2007

La défectuosité des pistes rurales de collecte, la présence abusive de barrages et de « taxes » routières, la recrudescence généralisée du phénomène des « coupeurs de route » dans toute la zone cacaoyère et l'inorganisation des coopératives de commercialisation de producteurs sont des contraintes souvent mentionnées. La campagne 2007/2008 est aussi marquée par une baisse des « fuites » des productions cacaoyères vers le Ghana. La tendance semble s'inverser : entrée de cacao, du fait de la supériorité en 2007 du prix d'achat au producteur en Côte d'Ivoire. Mais les tracasseries et les taxes routières en Côte d'Ivoire ne permettent pas de totalement endiguer le phénomène de « fuite » des productions de cacao.

5.2 Café

La campagne 2006/2007 a augmenté de 52 000 t par rapport à la campagne précédente. La longue sécheresse n'a pas favorisé une bonne floraison des vergers et augure une baisse significative de la production ivoirienne 2007/2008 de café, comparativement à la campagne précédente. Depuis l'année 2005, on observe une reprise de l'entretien des plantations dans la grande zone de production de l'ouest. Mais selon les principaux acteurs de développement (GSSAN de Man), au moins 50 % des vergers caféiers de l'ouest de la Côte d'Ivoire ne sont toujours pas entretenus. Dans les autres principales zones de production, les plantations sont soit abandonnées, soit arrachées pour être remplacées par d'autres spéculations. En effet, face aux exigences culturelles du café, des spéculations comme l'hévéa et le palmier à huile sont moins contraignantes et les revenus sont mensualisés et plus rémunérateurs. Les vergers de café sont vieillissants et la hausse des prix (cf. tableau 11) n'a pas véritablement redynamisé la production (cf. tableau 12). Dans un contexte de record de prix atteints depuis dix ans, une augmentation significative des prix bords champs pourraient motiver davantage les producteurs de café.

Tableau 11 : Evolution du prix d'achat bord champ de café réalisé (F CFA/kg)

mois	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007
Octobre	190			
Novembre	203	196		
Décembre	205	251		
Janvier	209	240	410	485
Février	230	303	420	442
Mars	216	384	427	434
Avril	200	336	424	448
Mai			486	496
Juin			505	508
Juillet			447	475
Août			447	475
Septembre			480	475
Moyenne	355	329	415	448

Source : BCC, 2007

Tableau 12 : Statistiques de production ivoirienne de café

Campagne	Production (tonnes)	Superficie (ha)	Rendement (kg/ha)	Exportation (tonnes)
2002/2003	201 200	1 400 500	144	124 553
2003/2004	156 000	1 450 250	108	157 750
2004/2005	92 745	1 450 250	66	114 001
2005/2006	117 737	1 300 200	82	123 830
2006/2007	170 848	1 300 200	131	117 797

Source : MINAGRI, 2007

5.3 Hévéa

La culture d'hévéa continue de se développer dans les régions forestières. Les conseils généraux des zones propices à cette culture en font l'une de leurs principales politiques de développement agricole de leurs circonscriptions.

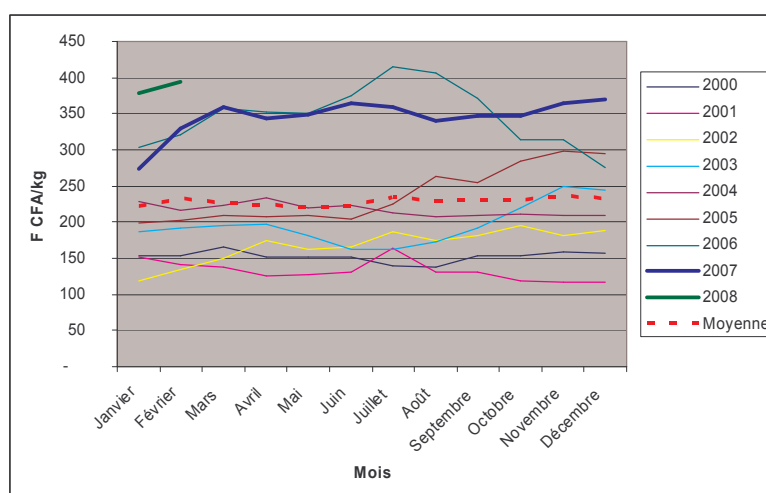
Tableau 13 : Statistiques de production ivoirienne de l'hévéa

Campagne	Production caoutchouc humide (tonnes)	Production caoutchouc sec (tonnes)
2002/2003	135 000	114 600
2003/2004	140 000	128 300
2004/2005	186 235	163 000
2005/2006	167 000	141 800
2006/2007	169 492	200 000

Source : MINAGRI, 2007

Les productions villageoises d'hévéa offrent aux planteurs un revenu mensuel lui permettant de s'assurer une sécurité alimentaire et même sociale (environ un revenu net de 100 000 FCFA/ha/mois, selon un responsable de l'APPH), compte tenu de l'embellie des prix d'achat du caoutchouc au planteur (cf. figure 6). La hausse des prix devrait se poursuivre vu l'envolée des cours sur le marché international.

Figure 6 : Evolution du prix d'achat du caoutchouc au planteur depuis l'année 2000



Source : APROMAC, Février 2008

Des greffeurs de plus en plus nombreux mettent à disposition des plants à coûts réduits. Il est probable que certains de ces clones soient de mauvaise qualité.

5.4 Palmier à huile

La situation de mauvaise gestion de la période post-privatisation qui mine la filière palmier à huile en Côte d'Ivoire n'a guère évolué, mais l'augmentation du prix d'achat du kilogramme de régime de palme au producteur fixé à 41 F CFA/kg (au moment du déroulement de la mission) constitue le fait notable pour cette année 2007.

Cette hausse du prix d'achat de l'huile de palme sur le marché international proviendrait non seulement de l'accroissement de la demande mondiale avec la promotion des biocarburants, mais aussi de la baisse de l'offre toute huile confondue, car les producteurs de soja, colza et tournesol préfèrent se tourner vers les céréales qui bénéficient d'une plus forte hausse de cours. Il est aussi probable que les investisseurs se réfugient dans les matières agricoles vu la crise financière qui frappe les principales bourses des marchés depuis le dernier trimestre 2007, ce qui augmenterait également l'offre.

Tableau 14 : Statistiques de production ivoirienne de palmier à huile

Campagne	Production régimes (tonnes)	Production huile de palme (tonnes)	Prix régimes aux producteurs (F CFA/kg)
2002/2003	1 044 640	219 374	28,5
2003/2004	1 378 826	292 278	28,5
2004/2005	1 436 553	332 349	26
2005/2006	1 350 250	300 850	24
2006/2007	1 351 160	350 290	36

Source : MINAGRI, 2007

5.5 Anacarde

La production nationale d'anacarde continue sa progression du fait des mises en place réalisées au cours des années précédentes. Les mises en place d'anacarde se sont poursuivies en 2007 au détriment du coton (Régions des Savanes et du Denguélé), du café (Région du Zanzan) et parfois même des cultures vivrières.

Tableau 15 : Statistiques de production ivoirienne d'anacarde

Campagne	Exportations de noix de cajou (tonnes)	Exportations d'amande (tonnes)	Production (tonnes)
2002/2003	84 811	19	
2003/2004	140 636	7	65 000
2004/2005	165 000	34	72 000
2005/2006	210 240		230 000
2006/2007	242 000		250 000

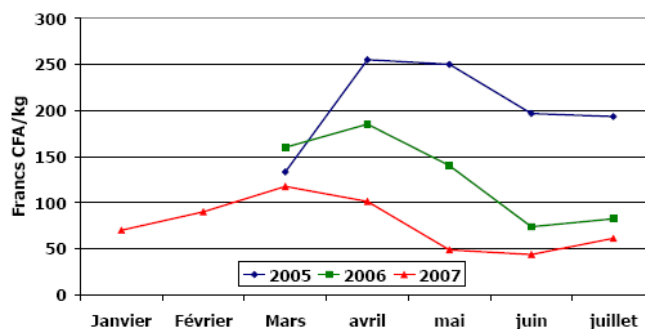
Source : MINAGRI, 2007

L'évolution des superficies est en revanche contrariée par les feux de brousse sauvages, résultant notamment de la non maîtrise des techniques culturales (nettoyage des plantations en période de saison sèche). Les semences utilisées sont de mauvaise qualité dans les Régions des Savanes et du Denguélé, contrairement à la région du Zanzan, où la variété « JUMBO » a fait l'objet de diffusion.

La filière anacarde ivoirienne est restée inorganisée en 2007 et la commercialisation s'est essentiellement caractérisée par des prix d'achat au planteur très bas : variation moyenne de 58 à 103 FCFA/kg dans les villages visités par la mission de suivi ; avec un minima de 15 FCFA/kg (Séguéla avec apparition d'une qualité de « 2^{ème} choix ») et un maxima de 200 FCFA/kg (Niakaramandougou, région de la Vallée du Bandama).

Le phénomène de chute du prix d'achat (cf. figure suivante) est également constaté depuis quelques années en Guinée Bissau, pays producteur d'anacarde de l'Afrique de l'Ouest (FAO Guinée Bissau, 2008). En 2006, bien que le Gouvernement ait fixé le prix d'achat de la noix au producteur à 350 F CFA/kg, dans la pratique, celui-ci a oscillé entre 50 F et 150 F CFA/kg. L'une des raisons de cette chute du prix serait à chercher du côté des pays grands importateurs, en premier lieu l'Inde qui détient le monopole de l'exportation de la noix brute des pays de l'Afrique de l'Ouest. La baisse de la demande et la spéculation au niveau des acheteurs seraient à l'origine de cette situation.

Figure 7 : Evolution comparée du prix de la noix de cajou (Marché de Korhogo)



Source : Bulletin N° 4, OCPV – PAM, Février 2008

Il faut souligner le projet d'installation de 8 unités de transformation de la noix de cajou dans les régions productrices par le fonds ivoiro-suisse. Cette initiative pourrait à terme permettre d'améliorer les revenus des producteurs d'anacarde.

5.6 Rendements agricoles en café, cacao et anacarde

Les rendements agricoles des cultures de rente issus des estimations de l'ANADER ont été collectés par la mission et sont compilés dans le tableau suivant :

Tableau 16 : Rendements agricoles moyens (t/ha) collectés

Région	Département	Cacao	Café	Anacarde
Zanzan	Bondoukou	0,50	0,35	0,43
Lacs	Tiébissou	0,14	0,17	0,37
	Yamoussoukro	0,50	0,30	0,45
	Toumodi	0,65	0,35	0,35
N'Zi Comoé	M'Bahiakro	0,40		0,40
	Bocanda	0,40	0,30	0,20
	Dimbokro	0,30	0,30	0,25
Sud Comoé	Aboisso	0,55	0,30	

Sources : Zones ANADER

5.7 Coton

En 2007, le coton n'a pas été, comme à l'accoutumée, la culture motrice de l'agriculture vivrière du nord de la Côte d'Ivoire. Le nombre de producteurs et les superficies emblavées ont chuté de manière drastique. La culture est à l'abandon dans des localités jadis réputées être des zones productrices.

Dans la Région des Savanes et du Denguélé, les meilleurs producteurs remboursent les impayés des producteurs moins performants ; cette pratique dite de « caution solidaire » (principes coopératifs) décourage les producteurs performants et accentue l'abandon de la culture du coton.

Tableau 17 : Evolution du nombre de producteurs de coton de 2000 à 2007

Campagne	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008
CIDT	43 865	57 377	51 450	17 000	36 984	21 546	13 106	11 600
Ivoire Coton	43 156	46 287	43 599	37 477	44 412	40 370	31 216	

Sources : CIDT et Ivoire Coton, Novembre 2007

Tableau 18 : Evolution des superficies de coton (ha) de 2000 à 2007

Campagne	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008
CIDT	65 488	82 500	84 743	40 038	71 112	56 228	41 368	28 393
Ivoire Coton	88 888	96 721	100 487	90 393	112 571	105 300	85 904	50 084
Nationales	248 478	300 000	269 730	206 387	318 336	271 248	198 954	

Sources : CIDT et Ivoire Coton et MINAGRI, Novembre 2007

A Odienné, la réduction des superficies emblavées de coton entre 2006 et 2007 est de l'ordre de 50 % (de 6 000 à 3 150 ha; contre 11 000 ha en 2001).

La culture du coton n'est plus rentable pour un grand nombre de petits producteurs, en particulier ceux qui n'ont plus accès à la culture attelée et ceux qui utilisent les intrants à d'autres fins que celles du coton. Le seuil de rentabilité, qui se situerait autour de 1 400 kg/ha, ne peut être exclusivement atteint que par les agriculteurs, qui utilisent la culture attelée. Deux facteurs essentiels expliquent cet état de fait : (i) la baisse du prix d'achat du coton graine au planteur (cf. tableau 19) et (ii) l'augmentation du coût des facteurs de production.

Tableau 19 : Evolution du prix d'achat du kg de coton au planteur de 2000 à 2007 en F CFA

Année	1 ^{er} choix	2 ^{ème} choix
2000/2001	210	180
2001/2002	190	160
2002/2003	190	160
2003/2004	185	155
2004/2005	185	155
2005/2006	150	120
2006/2007	145	115
2007/2008	150	120

Source : Ivoire Coton Odienné, 2007

Les résultats de la campagne cotonnière 2007/2008 s'annoncent catastrophiques. Du 1^{er} juin au 20 juillet 2007 (correspondant à la période de calage des semis), toute la zone CIDT n'a enregistré que 3 pluies agronomiques (> à 20 mm), à des jours différents. Cette situation est similaire dans toute la zone cotonnière de la Côte d'Ivoire. Les quantités de semences à l'hectare ont été augmentées, des reprises de semis ont été effectuées, mais en définitif, les superficies ont été réduites, avec de faibles densités (la DR CIDT de Séguéla n'a pu réaliser que 30 % de ses prévisions). L'intensification n'a pas suivi. La pratique de la culture du coton est devenue extensive et les planteurs appliquent l'engrais et les produits phytosanitaires à la carte. Depuis la crise de 2002, des planteurs ont tendance à brader l'engrais sur les marchés pour acheter des vivres. L'ampleur de ce phénomène n'est pas évaluée.

Les arriérés de paiement des structures cotonnières ont été apurés, mais d'importants impayés des producteurs de coton en 2007 subsistent. Depuis trois campagnes, le suivi sanitaire des bœufs de culture attelée n'est également pas assuré convenablement.

Avec des prévisions de rendements moyens attendus de 1 t/ha au niveau de la CIDT et de 1,1 t/ha au niveau d'Ivoire Coton, la production cotonnière ivoirienne atteindra son niveau le plus bas en 2008 :

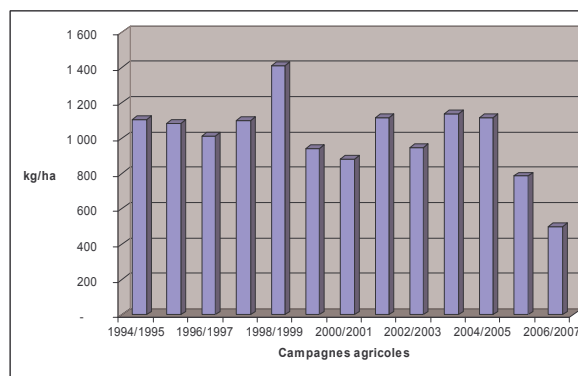
Tableau 20 : Evolution de la production de coton graine (t) de 2000 à 2007

Campagne	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007
CIDT	67 945	116 980	109 600	33 219	89 000	69 000	25 000
Ivoire Coton	92 837	132 632	154 804	78 688	147 128	134 558	79 000
LCCI	126 218	146 388	131 119	58 592	51 598	20 000	
SICOSA				9 611	11 497	10 000	
DOPA					18 880	30 000	
Nationale	287 000	396 000	396 000	180 000	315 304	267 843	143 533

Sources : CIDT et Ivoire Coton et MINAGRI, Novembre 2007 ; Union Européenne⁹

Les rendements du coton sont en baisse depuis 2006, comme l'atteste la figure suivante :

Figure 8 : Evolution des rendements de coton (kg/ha) à Séguéla de 1994 à 2007



Source : DR CIDT Séguéla, 2007

Il s'agit d'une perte majeure de moyen d'existence essentiel des ménages des zones cotonnières. La vulnérabilité des ménages de ces régions a augmenté considérablement et un choc (mauvaise récolte vivrière, hausse des prix des produits vivriers, insécurité) mettra les ménages en situation d'insécurité alimentaire certaine.

5.8 Mangue

La campagne de mangue dans la Région des Savanes au cours de l'année 2007 a été courte (2 mois au lieu de 3), avec des productions moyennes (quantités importantes de rebus). Les attaques de la cochenille farineuse continuent de sévir. Le prix d'achat du casier de mangues de 23-24 kg était de 2 000 F CFA l'unité en 2007. Les producteurs de mangue ne sont pas organisés. Par conséquent, ils n'ont pas accès aux centres de conditionnement et sont à la merci des pisteurs. En 2006, la production ivoirienne de mangue était estimée à 6 469 tonnes.

⁹ ITALREND en association avec IAK, SOPEX, ADAS, HYDRO R&D, MEP. Elaboration d'une stratégie sectorielle coton : Perspective à Moyen et long termes. Octobre 2006

5.9 Ananas/Banane

En 2006, les productions d'ananas et de banane de la Côte d'Ivoire se sont chiffrées respectivement à 136 152 tonnes et 211 000 tonnes (tableau 21). Le défi majeur de ces filières demeure l'amélioration de leur compétitivité sur le marché européen, notamment en ce qui concerne les petits producteurs. Depuis les années 1990, l'Union européenne apporte une aide dans ce sens à la Côte d'Ivoire.

Tableau 21 : Statistiques de production ivoirienne de bananes et d'ananas

En tonnes	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Banane	217 000	224 000	226 000	223 000	229 000	211 000	256 000	227 000
Ananas	187 737	199 376	190 341	169 558	174 294	136 152	120 000	-

5.10 Canne à sucre

Les principales statistiques de la production ivoirienne de canne à sucre sont consignées dans le tableau 22.

Tableau 22 : Statistiques de production ivoirienne de canne à sucre

Campagne	Superficie cultivée (ha)	Superficie récoltée (ha)	Production de canne (tonnes)	Production de sucre (tonnes)		
				Sucre blanc	Sucre roux	TOTAL
2003/2004	23 491	22 341	1 264,394	64 382	66 557	130 939
2004/2005	23 191	22 350	1 456,230	64 350	78 834	143 184

Source : MINAGRI, 2007

Les cannes villageoises se développent autour des complexes sucriers de Ferkessédougou, de Borotou et de Zuénoula. Quelques statistiques ont été collectées pour les zones de Borotou et de Zuénoula :

Tableau 23 : Statistiques de production de cannes villageoises

Campagne	Zuénoula				Borotou			
	Nombre de planteurs	Superficie (ha)	Production (t)	Rendement (t/ha)	Nombre de planteurs	Superficie (ha)	Production (t)	Rendement (t/ha)
2006/2007	706	448,81	20 439,84	45,54	535	408,79	21 083,36	51,58

Source : SUCRIVOIRE, 2007

La principale contrainte de la filière des cannes villageoises réside dans la faiblesse des rendements.

6. Productions animales et halieutiques

6.1 Effectifs et zones de production

6.1.1 Zone sud

Dans les Régions sud de la Côte d'Ivoire, l'élevage est essentiellement traditionnel. Les élevages modernes sont concentrés en zones périurbaines. Le département d'Agnibilékro demeure une importante zone de production avicole. En 2007, la psychose de la grippe aviaire et le coût élevé des intrants ont encore constitué un frein à l'installation de nouvelles fermes avicoles, surtout au niveau des petits producteurs. Par mesure de prudence, les éleveurs, qui ont souhaité relancer leurs activités, ont surtout opté pour l'élevage à cycle court (poulet de chair).

Concernant les productions halieutiques, la pêche artisanale (continentale ou maritime) est dominante. Les produits de la pêche artisanale et de la pisciculture étant insuffisants, les marchés sont surtout approvisionnés en poisson congelé. Excepté la région ouest (Région des Montagnes et du Moyen Cavally) où l'approvisionnement se fait essentiellement à partir des débarcadères de Guessabo (Région du Moyen Cavally) et à un degré moindre la Région des Lagunes.

Une quarantaine de pêcheurs traditionnels du village de Douibo (Tiébissou), visité par la mission, exerçant sur le barrage Kossou, rencontre des difficultés dans l'exercice de leur activité. Il est notamment fait cas en 2007 de conflits ouverts entre pêcheurs autochtones et « Bozos » (pêcheurs maliens). Les pêcheurs autochtones accusent les « Bozos » d'avoir perpétré des attaques nocturnes de leurs campements. Ces attaques auraient abouti à des morts d'hommes. Les pêcheurs autochtones dénoncent également une complicité entre les agents des eaux et forêts et les « Bozos », qui se réinstallant progressivement, bénéficient de l'autorisation et de la protection des agents. L'ampleur de ce phénomène n'a cependant pas pu être évaluée par la mission.

Dans la Région des Montagnes, l'activité piscicole n'a toujours pas repris. Les 1 875 ares d'étangs exploitables aménagés à partir de 1996 par le Projet BAD Ouest sont toujours délaissés, faute d'investissement, de disponibilité d'alevins et de réhabilitation des étangs piscicoles. La ferme productrice d'alevins de Mahapleu n'est toujours pas fonctionnelle. Cet état de fait, s'observe également au niveau de la pêche continentale. Le nombre de pêcheurs a diminué du fait de la guerre, des démissions et de la dégradation des engins de pêche.

6.1.2 Zone nord

Aucun recensement du cheptel bovin n'a été effectué depuis la crise de 2002. Les estimations disponibles proviennent des campagnes de vaccination PPCB et PPR réalisées en 2007 par des vétérinaires privés mandatés installés en clientèle rurale (cf. tableau 23 à la page 42). Elles ne sont en aucun cas exhaustives.

Il n'a pas été fait cas à la mission de l'existence d'élevages modernes (chèvrerie, bergerie, porcherie et ferme avicole) dans les villages visités. Ce sont des élevages traditionnels de basse cour avec des effectifs variant de un à dix têtes par espèce qui existent dans ces villages.

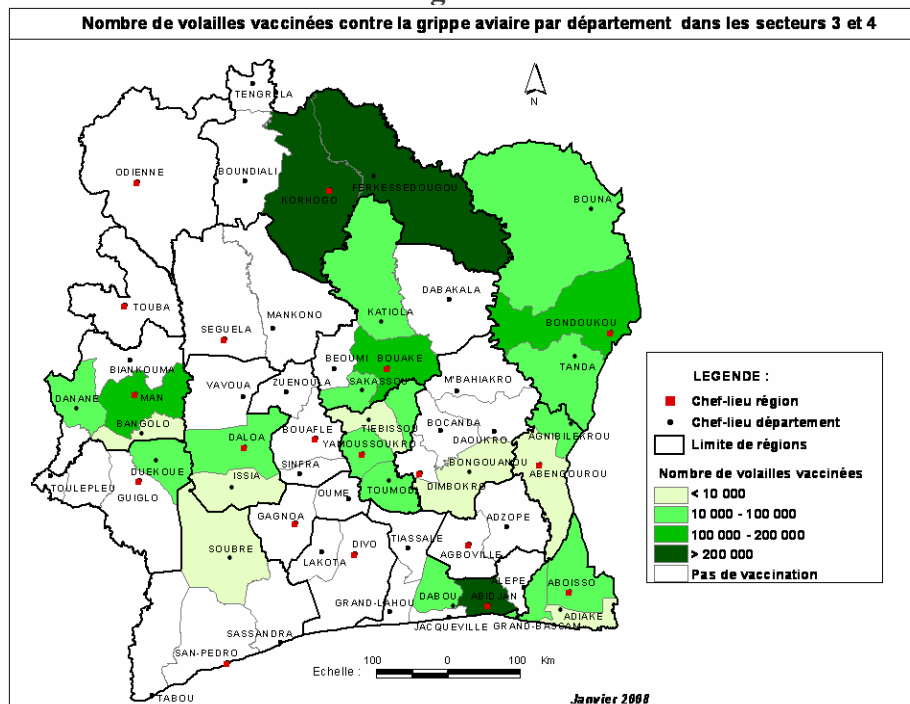
6.2 Situation sanitaire

6.2.1 Zone sud

Mises à part les pathologies animales courantes, des épizooties de pasteurellose et de peste des petits ruminants, circonscrites par des vaccinations, ont été signalées dans plusieurs localités (Agnibilékro, Bongouanou, Abengourou, Yamoussoukro, Daloa, etc.). Comme dans bien de localités, le département de Bongouanou, visité par la mission, ne dispose pas d'abattoir fonctionnel et de vétérinaire. Afin de minimiser les risques d'apparition et de propagation des pathologies, les éleveurs encadrés par l'ANADER de Bongouanou ont été sensibilisés et formés pour la vaccination. A Daloa, la mission a été informée de la recrudescence de la vente d'intrants vétérinaires de contrebande ou de fabrication artisanale.

Depuis le 4 Mai 2006, date de la notification officielle du premier cas d'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP) en Côte d'Ivoire, la FAO et le MIPARH ont permis de réduire significativement la menace d'une épidémie humaine et de sauvegarder les moyens d'existence (activités d'élevage) d'une importante partie de la population ivoirienne. Les activités principalement menées concernent le renforcement des capacités de surveillance épidémiologique des services vétérinaires (public et privé), les capacités de diagnostic de laboratoire de l'IAHP du laboratoire national, le LANADA et de son unité de virologie de Bingerville, un programme de vaccination, la conception et la mise en œuvre d'un plan de communication pour la sauvegarde de la santé humaine, le renforcement des mesures de prévention et la mise en place d'un mécanisme de riposte en cas de réapparition de l'IAHP. A fin décembre 2007, 1 367 000 vaccins ont été utilisés dans le pays. Depuis novembre 2006, aucun nouveau cas de grippe aviaire hautement pathogène n'a été détecté en Côte d'Ivoire.

Figure 9 :



6.2.2 Zone nord

Le MIPARH, avec l'appui de la FAO, a initié en 2007 une campagne de vaccination contre la péripneumonie contagieuse bovine et la peste des petits ruminants, dans l'optique de stabiliser le statut sanitaire des ruminants (cf. tableau 24 à la page suivante).

Figure 10

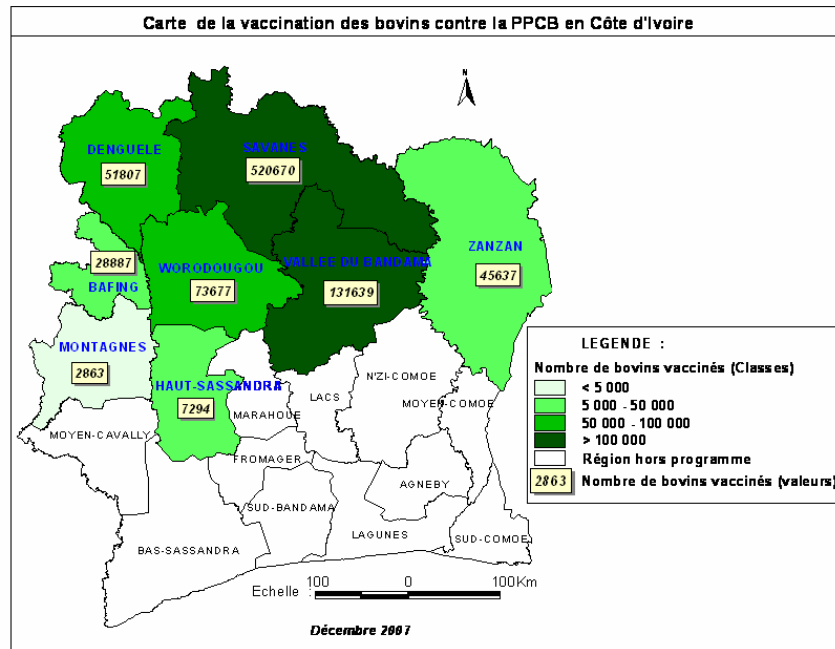


Figure 11

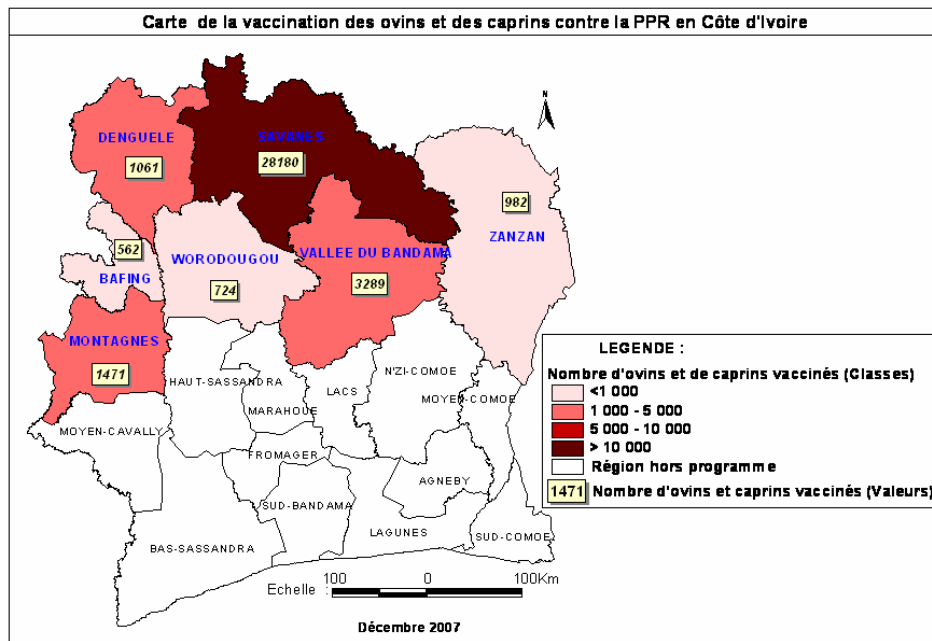


Tableau 24 : Résultats des campagnes de vaccination PPCB et PPR à la date de 31/12/2007

REGIONS	BOVINS VACCINES	OVINS-CAPRINS VACCINES
Savanes	520 670	28 180
Denguélé	51 807	1 061
Worodougou	73 677	724
Bafing	28 887	562
Vallée du Bandama	131 639	3 289
Zanzan	45 637	982
Montagnes	2 863	1 471
Hautassandra	7 294	0
TOTAL	862 471	36 269

Néanmoins, des foyers de diverses pathologies et des cas de pathologies découvertes dans les abattoirs ont été signalés au cours de la mission (trypanosomiase, maladies parasitaires, tuberculose, fièvre aphteuse, dermatose nodulaire contagieuse des bovidés, péripneumonie contagieuse bovine, piétin, peste de petits ruminants, pasteurellose, charbon symptomatique, rage et pseudo peste aviaire, cette dernière étant mentionnée dans toutes les localités visitées).

Ces maladies affectent les moyens d'existence des éleveurs et privent parfois les cultivateurs d'accès à la culture attelée, gage de meilleurs rendements agricoles. Les causes principales de ces pathologies seraient l'absence de programme de prophylaxie dans les élevages et la non maîtrise de la transhumance (cf. encadré 2 à la page suivante). A titre d'illustration, en 2007, des cas de mortalités d'animaux d'élevage ont été notifiés dans tous les villages visités ; avec des situations plus inquiétantes dans trois villages, qui ont perdu une grande partie des effectifs de bovins et/ou de petits ruminants (Kitienkaha ou Koutiénédougou¹⁰ (Ferkessédougou), Kessédougou (Odienné) et Waninou (Touba). En général, aucun diagnostic formel n'est établi et confirmé par un technicien d'élevage. Aucun mécanisme de partage de ces informations avec les acteurs de la filière ne semble avoir été mis en œuvre pour provoquer une réponse appropriée.

Les maladies bovines sont parfois traitées par les bouviers eux-mêmes (injection d'un mélange de pétrole et de produits divers en intraveineuse par exemple selon les services de l'agriculture de Korhogo et d'Odienné, GSSAN ; en cas d'échec les animaux sont abattus et la viande est vendue sur le marché local). L'ampleur de ce phénomène n'est pas pour l'instant maîtrisée. Les médicaments utilisés proviennent en partie d'un marché frauduleux.

Les bœufs de culture attelée (BCA) des cotonculteurs, lorsqu'ils participent à une campagne cotonnière, sont vaccinés contre trois maladies (la PPCB, la pasteurellose et le charbon symptomatique). La diminution du nombre de planteurs associés aux sociétés cotonnières induit une baisse de vaccination des BCA contre la pasteurellose et le charbon symptomatique et détériore le statut sanitaire de ces moyens de production agricole.

6.3 Situation de la transhumance bovine

La question des conflits entre éleveurs et cultivateurs reste d'actualité et a été rapportée comme lors des précédentes missions. Aucune action efficace n'a été entreprise pour résoudre cette question, et les conclusions de la mission restent identiques à celles des années précédentes.

Selon les témoignages des agriculteurs de la zone savanicole, de nombreux éleveurs se sont installés dans les régions nord du pays sans l'accord des propriétaires terriens. Ces éleveurs pour la plupart n'effectuent plus de transhumance, mais se sédentarisent. Le phénomène est accentué dans les Régions du Bafing et du Worodougou, où les agriculteurs se sont plaints de la présence massive des troupeaux de bovins sur leur terre, et du fait que ces troupeaux ne leur permettent pas de pratiquer tranquillement leur agriculture. Ainsi, les villages de M'Bahasso, Godoufouna, Soba et Oussougoula ont rapporté ne plus supporter la présence de ces troupeaux sur leur terre.

¹⁰ Selon un rapport de la FAO (Mars 2008), en 2007, le village de Koutiénédougou a perdu 98 % de son effectif de boeufs de culture attelée et 94 % au niveau des bœufs d'élevage. Les analyses ont confirmé la présence de la trypanosomiase.

Ce constat a amené la mission de suivi à faire le point sur la réglementation ivoirienne en matière de transhumance bovine (cf. Encadré 2 à la page suivante), afin de mieux orienter les actions futures pour une réduction significative du nombre de cas de conflits agriculteurs – éleveurs.

Encadré 2 : Synthèse des décrets N° 96-431, 96-432, 96-433 du 3 juin 1996 réglementant la transhumance et les conflits entre agriculteurs et éleveurs

1/ Décret n° 96-431 du 3 juin 1996 portant réglementation du pâturage et des déplacements du bétail

Titre I (Déplacement du bétail) : Ce décret interdit la divagation des animaux domestiques, le convoyage à pied des animaux de boucherie, le pacage et le passage des animaux sur les terrains portant des cultures. Seuls les terrains non cultivés et les terrains en jachère peuvent être parcourus par des animaux domestiques. Le pacage de nuit est obligatoire et les déplacements nocturnes des animaux sont interdits.

Il peut être délimité des pistes pastorales et des zones pastorales dans lesquelles les cultures sont soit interdites, soit autorisées à l'intérieur de parcelles clôturées. Ces restrictions imposées aux activités agricoles doivent être justifiées par le besoin de limiter les risques de dégâts aux cultures sur des itinéraires obligatoires pour les animaux, notamment pour permettre l'accès à des barrages et points d'eau, à des installations de soins, à des marchés à bétail et à des zones de pâturages.

La délimitation de ces pistes et zones pastorales est effectuée par les autorités administratives compétentes après consultation des populations concernées.

Titre II (Calendrier agro-pastorale) : Il instaure un calendrier agro-pastoral qui précise les dates de début et de fin de cycles culturaux annuels et la période pastorale. Ce calendrier agro-pastoral est fixé pour chaque région concernée par un arrêté préfectoral pris après avis des organisations agro-pastorales.

Les récoltes des cultures annuelles pluviales doivent être évacuées des champs ou, à défaut, efficacement protégées avant le début de la période pastorale. En ce qui concerne les cultures pluriannuelles, les cultures irriguées, les cultures maraîchères et les cultures pérennes, la réglementation relative aux dégâts de culture reste en vigueur toute l'année.

Titre III (Transhumance externe) : pour être autoriser à entrer sur le territoire national les responsables des troupeaux doivent être en mesure d'indiquer leur destination et de justifier l'accord préalable des autorités des zones d'accueil, être en possession de document sanitaires régulièrement délivré par les services compétente de leur pays d'origine attestant d'un statut sanitaire des animaux conforme à la réglementation en vigueur en Côte d'Ivoire.

Il est délivré par les responsables des postes de contrôle un Laissez Passer de Transhumance qui doit être présenté à toute réquisition des autorités durant le séjour sur territoire national.

2/ Décret n° 96-432 du 03 juin 1996 portant recensement des éleveurs bouviers, bergers et cheptels et organisation des associations pastorales

Il instaure un recensement des éleveurs, bouviers, bergers et cheptels et organisation des associations pastorales, et fixe les critères pour l'exercice du métier de bouviers et berger.

3/ Décret n° 96-433 du 03 juin 1996 relatif au règlement des différends entre les agriculteurs et les éleveurs

Il instaure en premier recours des commissions villageoises de règlement amiable des différends entre agriculteurs et éleveurs et une redynamisation des commissions sous-préfectorales et préfectorales que le plaignant pourra saisir en cas d'échec de la commission précédente.

6.4 Commercialisation des animaux

Au niveau des ménages, les animaux constituent une épargne sur pied. Les consommations pendant les jours de réjouissances, les cérémonies rituelles et funéraires, les dons aux étrangers et les ventes occasionnelles constituent les principales utilisations des animaux d'élevage. La vente occasionnelle des animaux par les ménages ruraux est réalisée soit pour subvenir à un besoin urgent (de santé, de scolarité, d'alimentation, etc.), soit pour la réalisation d'un projet particulier (construction d'une maison, etc.).

Pour rappel, l'enquête approfondie de sécurité alimentaire de 2006¹¹, souligné que sur les 10 Régions étudiées, 40% des ménages possèdent des petits ruminants dont le nombre varie de 3 à 5, soit un capital de 60 000 à 120 000 FCFA, selon les prix du marché (tableaux 25 et 26). Une tête est vendue chaque année en moyenne. Les prix sont restés stables entre 2006 et 2007. Le commerce du petit bétail se fait sur les marchés locaux, mais pour le grand bétail, les acheteurs viennent des grandes villes pour ravitailler les abattoirs.

6.5 Principales contraintes

Les principales contraintes des productions animales et halieutiques en 2007 sont :

- au niveau de la production :
 - le coût élevé des intrants et les difficultés d'approvisionnement (aliments, produits sanitaires et matériels d'élevage), notamment pour l'aviculture ;
 - les épidémies et les pathologies récurrentes au niveau des animaux ;
 - la non maîtrise des techniques d'élevage pour les petits ruminants ;
 - les conflits agriculteurs – éleveurs pour le cas des bovins ;
- au niveau de la commercialisation :
 - les tracasseries et les taxes routières abusives ;
 - le mauvais état des routes et des pistes ;
 - le faible pouvoir de négociation des éleveurs ;
 - les prix de vente des animaux non constants et souvent bas.

¹¹ Côte d'Ivoire. Enquête approfondie de sécurité alimentaire Septembre -octobre 2006. PAM/FAO. Février 2007

25 : Prix de vente des animaux collectés au cours de la mission de suivi

Département	Bovin					Ovin					Caprin			
	Taureau castré	Taureau	Yache	Taurillon	Genisse	Viande (kg)	Mouton castré	Mouton (+ 20 kg)	Antenaïse	Race sahélienne	Viande (kg)	Bouc castré	Bouc	Chèvre
Boussa	250 000	200 000	150 000	100 000	75 000		30 000	20 000	15 000			20 000	15 000	10 000
	100 000 - 200 000						6 000 - 15 000							
							15 000					3 000 - 10 000		
Bondoukou	250 000 - 300 000	200 000 - 230 000	180 000 - 200 000	100 000 - 120 000	100 000 - 150 000		35 000 - 50 000	30 000 - 45 000	20 000 - 35 000	55 000 - 150 000		20 000 - 30 000	20 000 - 25 000	15 000 - 20 000
							5 000 - 15 000					3 000 - 8 000		
Bouaké				95 000 (110 kg PV)		1 300	45 000 (45 kg de PV)				1 750 - 2 000	10 000 (15 kg de PV)		
Katiola							8 000 - 15 000					3 000 - 13 000		
Korhogo	50 000 - 190 000					1 200								
Ferké	100 000 - 200 000													
Boundiali	75 000 - 175 000						15 000 - 35 000					7 500 - 12 000		
Odienné	90 000 - 150 000													
Touba												10 000 - 25 000		
Séguéla							12 000 - 30 000					5 000 - 20 000		
Vavoua							15 000 - 20 000					10 000 - 15 000		
Agnibilékro														
Abengourou	350 000	200 000				1 500	35 000 - 40 000			50 000 - 70 000	2 000	25 000 - 30 000		
Bongouanou	250 000					1 400								
							25 000 - 45 000							
Prikro							15 000 - 20 000							
Daoukro							8 000 - 20 000					5 000 - 13 000		
Bocanda							15 000 - 20 000							
Dimbokro							12 000 - 25 000					8 000 - 15 000		
Yamoussoukro	250 000						45 000 - 50 000					25 000 - 40 000		
Toumodi														
Tiébissou							30 000 - 45 000					10 000 - 13 000		
Man	> 125 000						50 000 - 60 000					25 000 - 30 000		
Guiglo	200 000 - 300 000						30 000 - 50 000							
Gagnoa	170 000 - 400 000					1 500				15 000 - 30 000				
Oumé							25 000 - 60 000					10 000 - 15 000		
Soubré	300 000 - 400 000					1 800								
San Pédro	100 000 - 400 000						80 000 - 140 000					50 000 - 90 000		
Sassandra		150 000				2 000	50 000				3 000	35 000		
						1 800								
Tiassalé	200 000 - 350 000						20 000 - 40 000				1 500	9 000 - 15 000		
Aboisso						1 600					2 500			

Tableau 26 : Prix de vente des animaux collectés au cours de la mission de suivi (suite)

Région	Département	Volaille							Porcin			
		Chair	Pondeuse	Coquelet	Poulet traditionnel	Pintade	Dindon	Œuf	Verrat	Truie	Engrais	Viande (kg PV)
Zanzan	Bouna	1 800 - 2 000	2 500		1 000 - 1 500	1 500 - 1 800	10 000 - 20 000					
					1 000 - 1 500							
	Bondoukou	2 000 - 2 500			500 - 2 000	2 500 - 3 000			120 000	180 000	64 000	750 - 600 - 800
Vallée du Bandama	Bouaké	1 000	2 500							35 000 (50 kg PV)	1 000	
	Katiola				500 - 2 500					7 000 - 20 000		
Savanes	Korhogo											
	Ferké											
	Boundiali				800 - 1 300	2 000 - 2 500						
Denguélé	Odienné											
Bafing	Touba				1 500					2 500 - 35 000		
Worodougou	Séguéla				1 500 - 2 500							
Haut Sassandra	Vavoua				1 000 - 2 500					5 000 - 15 000		
Moyen Comoé	Agnibilékro	1 500	2 500	2 500								
		3 000 - 3 500										
	Abengourou	2 000	3 500		3 000		60				1 200	
N'Zi Comoé	Bongouanou											
	Prikro				1 500 - 3 000							
	Daoukro				1 000 - 3 000							
	Bocanda				1 500 - 3 000							
	Dimbokro				1 500 - 3 000					4 000 - 12 000		
Lacs	Yamoussoukro	2 500	3 500							10 000 - 40 000		
	Toumodi				2 500 - 3 000							
	Tiébissou				1 000 - 2 500							
18 Montagnes	Man	3 000	4 500		2 000 - 6 000						800	
Moyen Cavally	Guiglo	2 500 - 3 500	2 500		3 500 - 6 000					20 000 - 30 000		
Fromager	Gagnoa	1 500	2 500				70		80 000 - 180 000		750	
	Oumé				1 300 - 3 500							
Bas Sassandra	Soubré											
	San Pédro	3 000 - 8 000							50 000 - 150 000			
	Sassandra	2 500	3 500							40 000		
Lagunes	Tiassalé	2 000 - 2 500	2 500 - 3 000	3 000 - 4 000	1 000 - 4 000					15 000 - 75 000		
Sud Comoé	Aboisso											
Légende :		Données des enquêtes dans les villages										

PV : Poids vif

Sources : Directions régionales et départementales du MIPARH, 2007

7. Autres sources de revenus

La mission n'a pas noté de changements importants dans les autres sources de revenus. L'activité agricole constitue la principale source de revenu monétaire des ménages ruraux en Côte d'Ivoire. Il faut toutefois rappeler l'existence d'autres sources de revenus : travail journalier, petit commerce, petits métiers, petites transformations (exemple du beurre de karité au nord), aides extérieures, etc. (exemples d'activités de poterie dans un village de Bouaké ou de vente saisonnière d'escargots de cueillette dans le département de Bloléquin rencontrés par la mission).

Les ménages ruraux n'ont toujours pas accès à un système de crédit formel et les sociétés cotonnières ne fournissent plus de crédit pour les intrants destinés aux cultures vivrières. En cas de besoin, l'entraide au village ou le commerçant (influençant par la suite leur pouvoir de négociation) constituent les seuls recours. Des expériences, telles le réseau de caisses mutuelles d'épargne et de crédit en milieu rural (cas des CMEC à Bondoukou) ou de COOPEC en zones d'hévéa ou de palmier à huile, permettent tout de même à un nombre limité de ménages ruraux d'avoir accès au crédit.

8. Evolution de la sécurité alimentaire des ménages ruraux de 2006 à 2007

8.1 Disponibilité des aliments

En 2007, la disponibilité alimentaire à l'échelle nationale a été assurée principalement grâce aux productions locales diversifiées, aux importations (notamment de riz) et à l'aide alimentaire. De même les marchés sont restés bien approvisionnés. Cependant dans les zones enclavées, on ne peut exclure que les flux de produits alimentaires de base aient été limités.

8.2 Accès aux aliments

L'insécurité alimentaire en Côte d'Ivoire est essentiellement liée à des problèmes d'accès et/ou d'utilisation des aliments (EFSA 2006, PAM-FAO). L'analyse des productions vivrières au cours de l'année 2007, l'organisation de la commercialisation du surplus de ces productions, les productions des cultures de rente et leur prix d'achat au producteur, les productions animales et l'évolution des prix de vente des produits de première nécessité (pouvoir d'achat) permettent de distinguer trois zones.

1. Dans les régions du sud de la Côte d'Ivoire, les productions des cultures vivrières ont été moyennes à bonnes. Les producteurs, qui estiment que la saison agricole a juste été décalée, pensent que les productions vivrières de l'année 2007 sont équivalentes ou meilleures à celles de l'année 2006. Les principales cultures de rente, que sont le cacao, le palmier à huile et l'hévéa, ont connu une amélioration du prix d'achat au producteur, comparativement à l'année 2006. Ce tableau de la situation agricole du sud de la Côte d'Ivoire, certes confronté à la hausse du prix de vente des produits de première nécessité (riz importé, huile, savon, etc.) au cours du second semestre de l'année 2007, augure une stabilité, voire une amélioration de la sécurité alimentaire des ménages ruraux, comparativement à l'année 2006 (producteurs de cacao, d'hévéa et d'huile de palme).
2. La situation des productions vivrières et de rente de l'ouest de la Côte d'Ivoire est relativement similaire à celle du sud de la Côte d'Ivoire.

Mais l'économie des ménages ruraux de cette zone du pays, principalement affectée par la crise sociopolitique de 2002, et leur sécurité alimentaire sont encore tributaires des mouvements de populations, notamment celles récemment retournées en nombre important en 2007. Ces mouvements de populations fragilisent la sécurité alimentaire de la zone.

Les populations récemment retournées pour se réinstaller à l'Ouest de la Côte d'Ivoire, exercent une pression sur les moyens d'existence des ménages qui les accueillent. Une partie d'entre elles n'ont pas encore accès à la terre et à leurs plantations. Ces populations risquent de tomber dans une situation d'insécurité alimentaire si cet état de fait perdure.

3. En ce qui concerne le nord de la Côte d'Ivoire, la mission de suivi de la saison agricole et de la sécurité alimentaire, constate que la sécurité alimentaire des ménages ruraux se dégrade du fait de l'érosion de leurs moyens d'existence, due à la conjugaison de plusieurs facteurs aggravants :

- la déstructuration de la filière cotonnière qui constituait le socle du système de production vivrière du nord de la Côte d’Ivoire et le facteur de développement de la région. Cette situation, certes n’est pas récente, mais s’est empirée en 2007 avec les difficultés de lancement de la campagne du coton, le bas prix d’achat du coton graine et les coûts des intrants en augmentation ;
- l’effondrement du prix d’achat de l’anacarde, qui constitue la principale alternative en matière de culture de rente, donc de sources financières, au nord ;
- les productions céréalières mauvaises à moyennes ;
- le suivi sanitaire du bétail (forme d’épargne en milieu rural) non encore totalement opérationnel (animaux victimes de diverses épizooties), bien que des efforts aient été réalisés en 2007 avec le redémarrage depuis l’année 2002 des campagnes de vaccinations systématiques ;
- la baisse du pouvoir d’achat, avec (i) la hausse généralisée et récente du prix de vente des produits de première nécessité : riz importé de grande consommation, savon, huile, pétrole (cf. tableau 27) et (ii) l’importance des dépenses pour l’alimentation et la persistance de dépenses scolaires nouvelles : rémunération de l’instituteur bénévole du village, dont le coût annuel par enfant scolarisé varie de 1 800 à 6 000 F CFA dans les villages visités par la mission (cf. tableau 28). La hausse des prix des produits de première nécessité est liée à la hausse de ceux des matières premières sur les marchés mondiaux.

Tableau 27 : Variation moyenne du prix de vente des produits de première nécessité depuis juin 2007 dans les 18 villages du nord de la Côte d’Ivoire visités par la mission

	Riz importé		Huile		Savon		Pétrole	
	Juin 07	Décembre 07	Juin 07	Décembre 07	Juin 07	Décembre 07	Juin 07	Décembre 07
Prix moyen ¹²	250	320	600	842	231	294	575	664
Variation	+ 28 %		+ 40 %		+ 27 %		+ 16 %	

Tableau 28 : Réponses des 18 communautés villageoises du nord de la Côte d’Ivoire visitées par la mission à la question de savoir quelles sont les dépenses importantes qui ont affecté les ménages au cours de ces 6 derniers mois ?

Nature de la dépense	Degré d’importance			
	1	2	3	4
Scolarité	33%	27%	40%	0%
Santé	20%	47%	27%	7%
Funérailles	21%	7%	14%	57%
Alimentation	44%	19%	13%	25%

Les ménages ruraux du nord de la Côte d’Ivoire se trouvent donc à risque d’insécurité alimentaire, voire à être en insécurité alimentaire, malgré la mise en œuvre de mécanismes de survie. Pour ces ménages, la période de soudure commencera précocement et le taux d’endettement des ménages va augmenter sensiblement.

¹² Moyenne des 18 réponses obtenues au cours des interviews semi directifs

8.3 Utilisation

La mission n'a pas pour objectif de collecter des informations concernant la situation nutritionnelle en 2007 des ménages ruraux de Côte d'Ivoire. Mais, les faibles productions céréalières (maïs notamment au nord) et les revenus limités des cultures de rente (anacarde et coton au nord) ne sont pas de nature à réunir les conditions d'une alimentation suffisante et diversifiée. Cette situation couplée à l'accès limité aux services de santé et à l'eau potable constitue les conditions propices de la détérioration de la situation nutritionnelle dans le nord de la Côte d'Ivoire (selon le MICS-3, en 2006, plus de 10 % des enfants de moins de 5 ans étaient victimes de malnutrition aiguë dans ces zones).

8.4 Evolution des données de l'EFSA 2006¹³

Afin d'élaborer la réponse la plus appropriée pour les interventions, le PAM, en collaboration avec la FAO, a mené une évaluation approfondie de la sécurité alimentaire en septembre et octobre 2006 dans 10 Régions de la Côte d'Ivoire¹⁴. Environ 566 500 personnes étaient dans une situation d'insécurité alimentaire, soit 9 % des ménages ruraux. Environ 1 109 600 personnes, soit 20% des ménages ruraux étaient dans une situation de risque d'insécurité alimentaire, c'est-à-dire qu'elles sont à la limite de l'insécurité alimentaire. Le Moyen Cavally était la région la plus touchée. Elle avait la proportion la plus élevée de ménages en insécurité alimentaire, soit 43 % des ménages. De plus, 27 % des ménages avaient un risque élevé de tomber dans l'insécurité alimentaire. D'autres régions avaient un taux élevé de personnes qui risquent de tomber dans une situation d'insécurité alimentaire. C'était le cas de la Région des Montagnes (40 %), de la Région du Denguélé (35 %), Bafing (33 %), de la Vallée du Bandama (28 %), du Haut Sassandra (26 %) et des Savanes (22 %).

Tableau 29 : Evolution probable des données de l'EFSA estimée par la mission

Régions	Classes de sécurité alimentaire			Probable évolution
	IA	RIA	Total	
Moyen Cavally	43 %	27 %	70 %	Légère amélioration
Montagnes	13 %	40 %	53 %	Stable
Bafing	10 %	33 %	43 %	Stable
Haut Sassandra	15 %	26 %	41 %	Amélioration
Denguélé	5 %	35 %	40 %	Dégradation
Vallée du Bandama	7 %	28 %	35 %	Stable
Savanes	12 %	22 %	34 %	Dégradation
Lacs	11 %	18 %	29 %	Stable
Marahoué	7 %	21 %	28 %	Stable
N'Zi Comoé	4 %	14 %	18 %	Stable
Zanzan	4 %	13 %	17 %	Dégradation

¹³ Emergency food security assessment : ¹³ Côte d'Ivoire. Enquête approfondie de sécurité alimentaire Septembre -octobre 2006. PAM/FAO. Février 2007

¹⁴ Moyen Cavally, Haut Sassandra, Worodougou, Bafing, Denguélé, Savanes, Zanzan, N'Zi Comoé, Marahoué et Les données relatives à la Vallée du Bandama et des Montagnes proviennent des enquêtes du système de suivi de la sécurité alimentaire du PAM.

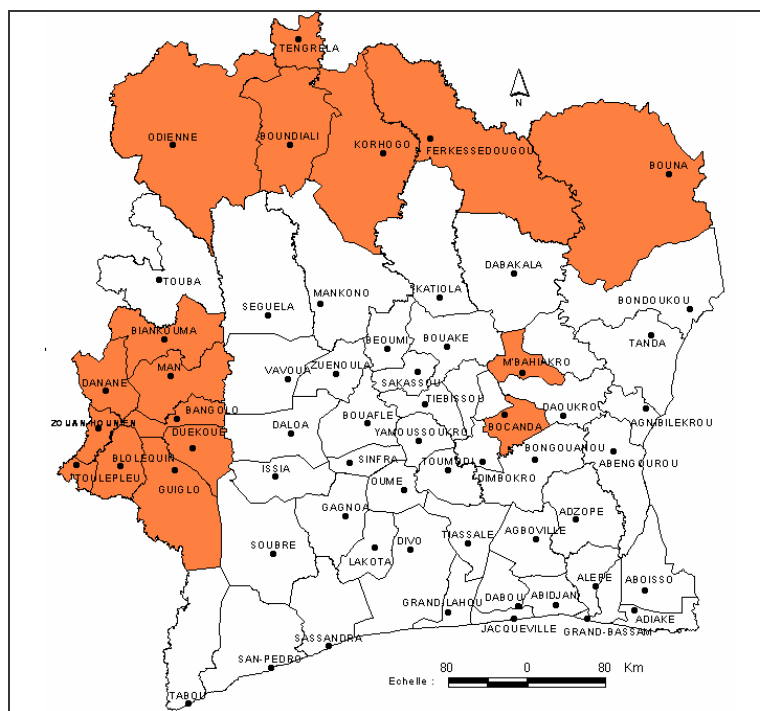
La mission de suivi de la saison agricole et de la sécurité alimentaire a constaté une dégradation de l'accès alimentaire (production agricole et revenus) et de l'utilisation des aliments dans les Régions du nord de la Côte d'Ivoire (tableau 29) et une amélioration dans les Régions du sud.

Par ailleurs, l'étude EFSA 2006 avait mis en évidence que les chocs qui affectent la sécurité alimentaire des ménages ruraux affectent d'abord leurs revenus puis, dans une moindre mesure leurs biens. Dans la région des Savanes et du Denguélé, près de 30 % des ménages réagissaient à ces chocs en empruntant ou en vivant à crédit, maintenant ainsi leur niveau de vie (mécanisme d'adaptation) et 13% des ménages changeaient leurs habitudes alimentaires comme consommer des aliments moins préférés, diminuer la quantité de nourriture, etc. (mécanismes de survie). D'autres mécanismes d'adaptation étaient également activés (décapitalisation pour 16 % des ménages de la Région des Savanes, contrats journaliers et dans une faible mesure vente de leur biens¹⁵). On ne peut exclure que, dans un contexte d'érosion des moyens d'existence existant depuis plusieurs années, les mécanismes d'adaptation aient atteint leurs limites et que des mécanismes de survie soient de plus en plus mis en œuvre ou renforcés (migration, diminution du nombre de repas, diminution de la quantité de nourriture, baisse de la diversité alimentaire, vente de biens, surendettement). Une enquête ESFA en 2008 pourrait confirmer cette hypothèse.

9. Cartographie des priorités agricoles pour l'année 2008

Les principales zones d'intervention pouvant faire l'objet en 2008 d'interventions agricoles d'urgence sont matérialisées par la figure suivante :

Figure12 : Zones prioritaires d'interventions agricoles d'urgence en 2008



¹⁵ Action contre la Faim. Rapport de sécurité alimentaire. Département de Korhogo. Côte d'Ivoire. Mai 2007.

10. Conclusion et recommandations

La signature de l'accord politique de Ouagadougou et la suppression de la zone de confiance ont favorisé en 2007 une amélioration du climat sociopolitique en Côte d'Ivoire. Cependant, les tracasseries routières affectent de plus en plus les ménages souhaitant vendre leurs productions et l'accès à la terre n'est toujours pas garanti aux allogènes du Moyen Cavally et aux autochtones du Zou.

La mission de suivi de la saison agricole et de la sécurité alimentaire de l'année 2007 a pu récolter et analyser des données tant qualitatives que quantitatives. Ces informations restent cependant très parcellaires. La mission a constaté que malgré le redéploiement des services de l'agriculture dans toutes les zones CNO, les données quantitatives fiables sont très limitées et l'impact de la crise sur les superficies emblavées, les effectifs des animaux et les moyens d'existence des ménages ne peut être mesuré.

Au sud du pays, les principaux déterminants de la sécurité alimentaire ne se sont pas dégradés depuis 2006 : face aux aléas climatiques qui ont perturbé les productions de banane plantain et d'igname précoce en début d'année 2007, et les productions de racines et de tubercules à M'Bahiakro et dans quelques zones du Bas Sassandra, les prix du cacao, du café, du régime de palme, du caoutchouc, principales sources de revenus des ménages, sont en augmentation et ont renforcé les moyens d'existence de ces ménages.

A l'ouest, faute d'intrants de qualité et de main-d'œuvre suffisante, les productions de céréales ont été faibles. L'accès de certains ménages allogènes de l'axe Guiglo - Bloléquin et des autochtones du Zou à leurs plantations, reste limité. L'augmentation des cours du café et du cacao ne permet pas de compenser les faibles productions et une majorité de ménages n'accède pas à des revenus suffisants.

Au nord du pays, à l'exception de l'arachide, du sorgho et du mil, les productions ont été moyennes, voire faibles pour le maïs. Le manque de semences de qualité et adaptés aux aléas climatiques de plus en plus nombreux, la disponibilité limitée d'engrais et la baisse des effectifs de bœufs de culture attelée ne permettent pas aux ménages de renforcer leur moyens d'existence. Le coton, autrefois facteur de développement de la zone, et l'anacarde ne permettent plus aux ménages d'obtenir des revenus satisfaisants pour accéder à leurs besoins de base. Il est probable que la période de soudure commence précocement en 2008 et les prix du marché auront un impact déterminant sur la sécurité alimentaire des ménages. Les mécanismes d'adaptation aux chocs ont déjà été activés, et de plus en plus, des mécanismes de survie vont être mis en œuvre (migration, diminution du nombre de repas, diminution de la quantité de nourriture, baisse de la diversité alimentaire, surendettement). La proportion de ménages en insécurité alimentaire va très probablement augmenter et une aggravation de la malnutrition ne peut être exclue.

En 2007, les programmes de relance agricole à l'ouest et au nord ont permis à plus de 22 000 ménages les plus vulnérables d'utiliser des semences de qualité, de l'engrais et des outils agricoles. Néanmoins, des efforts complémentaires doivent être fournis pour améliorer durablement la sécurité alimentaire de ces ménages ruraux.

En matière d'élevage, secteur important de la Région des Savanes, malgré la campagne de vaccination contre la PPCB et la PPR dans les zones Centre, Nord et Ouest, les animaux d'élevage sont encore victimes de diverses épizooties, qui affectent les moyens d'existence des éleveurs. Les conflits entre éleveurs et cultivateurs n'ont toujours pas trouvé de réponse efficace, durable et satisfaisante.

Les résultats de la mission de suivi de la saison agricole et de la sécurité alimentaire de l'année 2007 devraient permettre d'initier un second cycle d'analyse IPC. Au final et à court terme, la carte IPC de la Côte d'Ivoire devrait être mise à jour au regard des nouvelles informations et données recueillies sur le terrain.

De même, le présent rapport permettra d'alimenter d'autres outils de suivi de la sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire, tels le Dynamic Atlas, le système d'alerte précoce, les comptes de disponibilités et les bilans alimentaires.

Dans le but de créer les conditions favorables au renforcement des moyens d'existence des ménages, de lutter contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition, la mission recommande :

Aux acteurs politiques

1. Poursuivre les actions entreprises pour aboutir à la paix civile et à la cohésion sociale entre les communautés en particulier dans l'ouest de la Côte d'Ivoire (y compris l'accès à la terre) ;
2. Faciliter la libre circulation des personnes et des biens à travers une réduction significative des tracasseries et des taxes routières en Côte d'Ivoire ;

Aux acteurs du monde agricole

En matière de collecte de données agricoles (MINAGRI, MIPARH, INS, etc.)

1. Entreprendre le recensement général de l'agriculture afin de disposer d'informations exhaustives sur l'agriculture et l'élevage en Côte d'Ivoire ;
2. Mettre en œuvre le système permanent de statistiques agricoles, en particulier à travers la pose de carrés de rendement ;
3. Améliorer et capitaliser les connaissances des moyens d'existence des ménages, en particulier parmi le groupe des personnes en insécurité alimentaire ;
4. Réaliser une enquête approfondie de suivi de la sécurité alimentaire des ménages en Côte d'Ivoire ;
5. Suivre l'évolution des cours des matières premières agricoles (riz, maïs, caoutchouc naturel, huile de palme, café et cacao) et son impact sur les prix en Côte d'Ivoire, afin d'anticiper les répercussions sur les moyens d'existence des ménages ruraux ;

En matière d'agriculture vivrière

En urgence,

1. Soutenir la production de céréales des ménages les plus vulnérables à travers la distribution de semences de qualité, d'engrais et d'outils agricoles et développer des activités génératrices de revenus, en particulier :
 - dans les zones de retour de déplacés du Moyen Cavally et des Montagnes en favorisant les initiatives de cohésion sociale ;

- dans les zones vulnérables frappées de façon plus importante par les aléas climatiques et la déstructuration des filières de rente (Savanes, Denguélé, Montagnes, Zanzan et Départements de Bocanda et de M’Bahiakro) ;
- auprès des populations agricoles à risques (ménages affectés par le VIH/SIDA ou par la malnutrition, ménages vulnérables déplacés, ménages vulnérables retournés chez eux récemment) ;

A court terme,

2. Poursuivre le renforcement de la réhabilitation en cours de la filière semencière, de façon durable, notamment dans les localités non couvertes par des projets semenciers ;
3. Initier le développement et vulgariser l’usage de variétés de céréales adaptées aux aléas climatiques de plus en plus fréquents ;
4. Renforcer la recherche agronomique dans l’atténuation des effets des aléas climatiques (gestion de l’eau, des périodes de sécheresse, des vents violents, développement de la fumure organique, etc.) ;

A moyen terme,

5. Mettre en place des politiques améliorant l’accessibilité des ménages agricoles de Côte d’Ivoire aux intrants, en particulier à l’engrais dans le nord ;
6. Favoriser la diversification agricole pour améliorer les sources de revenus des ménages et le statut nutritionnel des populations, à travers la sensibilisation des ménages aux bonnes habitudes alimentaires, en particulier à l’intérêt de la viande, du poisson, des légumineuses, des légumes et des fruits dans l’alimentation des femmes et des enfants ;
7. Développer une veille phytosanitaire efficace, sensibiliser et former à des bonnes pratiques d’utilisation de produits phytosanitaires ;
8. Développer des programmes de développement, entre autres dans le domaine de la riziculture irriguée et de bas-fonds ;

En matière de production de rente

En urgence,

1. Mesurer l’impact actuel et futur du développement du *swollen shoot* sur les plantations de cacao de Côte d’Ivoire et prendre les mesures idoines ;

A court terme,

2. Définir une stratégie de relance durable de la filière coton au nord de la Côte d’Ivoire ;
3. Encadrer la production d’anacarde, afin de rationaliser les plantations et d’améliorer la production ;
4. Renforcer la capacité de la filière anacarde en Côte d’Ivoire ;
5. Contrôler la qualité des plants d’hévéa et de palmier à huile mis sur le marché ;

En matière de commercialisation des produits agricoles

3. Poursuivre la réhabilitation des routes et de pistes secondaires ;
4. Clarifier le mandat des acteurs de terrain intervenant dans la commercialisation des productions agricoles (OCPV, eaux et forêts, Ministères, etc.) ;

En matière d’élevage

A court terme,

1. Recenser les foyers d’infection sur tout le territoire national afin d’identifier les localités qui ont connu des épizooties en 2007 et prioriser les interventions ;
2. Réactiver la lutte contre la trypanosomiase animale en Côte d’Ivoire ;

A moyen terme,

3. Encourager l'encadrement des filières animales par l'intermédiaire de structures spécialisées dans le domaine des productions animales ;
4. Réaliser une étude diagnostique sur la transhumance et les conflits agriculteurs-éleveurs en Côte d'Ivoire ;
5. Réhabiliter la station piscicole productrice d'alevins de Mahapleu ;
6. Relancer les projets de développement de l'élevage en Côte d'Ivoire ;
7. Réaliser des forages afin de garantir un accès à l'eau potable aux communautés villageoises et aux élevages hors sols et réhabiliter les barrages pastoraux ;

En matière d'encadrement

1. Poursuivre les efforts de redéploiement du personnel de l'administration agricole (Ministères et ANADER) ;
2. Réhabiliter et équiper les services de l'agriculture, en particulier en pluviomètres ;
3. Continuer à soutenir les acteurs de la réhabilitation et du développement agricole ;

Aux autres acteurs du secteur de la sécurité alimentaire et aux acteurs de la santé

1. Développer les activités de Vivres contre travail ;
2. Renforcer les moyens d'existence des ménages par des activités génératrices de revenus ;
3. Renforcer les mesures de prévention et de suivi de la malnutrition.

Annexes

Annexe 1 : Relevés pluviométriques de l'année 2007

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre		2006	Moyenne 2002/2006
Bondoukou	H (mm)	4,0	6,2	22,4	134,0	55,4	143,6	86,8	112,8	109,0	130,6	55,2		860,0	1 272,0	1 050,6
	NB Jours													-	102	97
Bouaké (M'Be)	H (mm)	-	3,5	93,3	135,2	105,5	170,5	215,5	191,5	242,0	131,0	46,0		1 334,0	1 141,8	
	NB Jours	-	2	6	7	10	8	11	9	17	10	7		87	74	
Tienko	H (mm)	-	-	12,0	30,0	69,0	174,0	522,0	342,0	255,0	63,0	-		1 467,0		
	NB Jours	-	-	1	6	7	11	14	13	13	7	-		72		
Gouliá	H (mm)	-	-	-	100,5	61,5	130,0	358,0	376,5	182,0	105,5	33,0		1 347,0		
	NB Jours	-	-	-	9	6	10	17	23	21	8	3		97		
Madinani	H (mm)	-	-	-	49,0	75,0	100,5	454,0	291,5	391,0	169,5	20,0		1 550,5		
	NB Jours	-	-	-	9	7	8	13	13	17	10	3		80		
Odienné	H (mm)	-	-	6,0	60,0	44,0	113,0	343,0	385,5	291,0	114,0	22,0		1 378,5		
	NB Jours	-	-	1	7	5	9	15	17	18	9	2		83		
Touba	H (mm)	-	8,0	101,5	20,5	230,5	209,0	215,0	194,5	295,5	94,5	27,0		1 396,0		
	NB Jours	-	1	4	7	10	13	10	12	16	6	2		81		
Agnibilékro	H (mm)													-		
	NB Jours													-		
Abengourou	H (mm)													-		
	NB Jours													-		
Daoukro	H (mm)							138,4	115,6	121,6	198,0	51,0		624,6		
	NB Jours							6	6	8	12	3		35		
Bongouanou	H (mm)	4,0	9,7	51,9	97,1	101,0	115,2	106,6	72,5	88,5	174,1	52,3		872,9	1 253,0	
	NB Jours	1	3	7	11	9	15	13	12	16	20	8		115	101	
Arrah	H (mm)													-	973,9	
	NB Jours													-	74	
M'Batto	H (mm)													-	958,2	
	NB Jours													-	64	
Yamoussoukro	H (mm)													1 068,5	1 280,6	
	NB Jours													60	66	
Bocanda	H (mm)													721,0	1 279,8	
	NB Jours													55	66	
Dimbokro	H (mm)													1 153,0	1 075,0	
	NB Jours													62	59	
M'Bahiakro	H (mm)													652,6	1 103,7	
	NB Jours													63	52	
Tiébissou	H (mm)													989,0	759,0	
	NB Jours													59	39	
Toumodi	H (mm)													1 085,4	853,1	
	NB Jours													72	53	
Guiglo	H (mm)	-	43,6	53,4	64,8	110,8	156,3	131,5	164,8	183,4	175,6	47,4		1 131,6	1 485,3	1 310,6
	NB Jours	-	3	5	5	8	11	10	7	4	6	5		64	67	77
Gagnoa	H (mm)	1,7	42,1	72,5	164,0	251,3	157,0	380,1	183,9	191,3	152,2	102,5		1 698,6	1 253,5	1 546,3
	NB Jours	1	5	10	13	16	10	14	16	20	18	13		136	141	134
San Pédro	H (mm)	-	13,5	82,2	162,8	119,0	265,9	140,4	54,0	59,6	148,9	130,1		1 176,4		
	NB Jours	-	5	7	6	10	15	10	12	12	19	13		109		
Aboisso	H (mm)	-	32,7	108,5	132,4	103,8	317,8	245,1	78,0	165,5	210,2	107,3	27,7	1 529,0	1 833,8	1 649,2
	NB Jours	-	2	5	5	8	13	5	4	7	10	4	14	77	156	99
Tiassalé	H (mm)	-	69,0	125,0	187,0	102,0	159,0	112,0						754,0	1 306,0	1 404,8
	NB Jours															

Sources : Services de l'Agriculture, ANADER, ADRAO, Ivoire Coton, 2007

Annexe 2 : Rendements agricoles de l'année 2006 en (t/ha)

Département	Sous-préfecture	Riz pluvial	Riz de bas-fond	Maïs
Korhogo	Korhogo	1,94	2,13	2,90
	Tioro	2,04	1,85	-
	Karakoro	-	1,62	2,15
	Sinématiali	-	1,99	3,53
	Niofouin	2,05	2,03	2,53
Ferké	-	2,07	-	
Boundiali	Kolia, Gbon, Kouto	1,57	1,70	1,21
Tengréla	Tengréla	0,85	2,02	1,40
	Moyenne	1,69	1,93	2,29

Sources : ARK, ILES, 2006

Département	Sous-préfecture	Riz pluvial	Riz de bas-fond	Maïs
Biankouma	Sipilou	1,97	3,14	-
Danané/Bangolo	Danané/Zou	1,40	2,66	1,29
	Moyenne	1,70	2,90	1,29

Sources : FEDI-KF, IFS, 2006

	Duékoué	Guiglo/Toulepleu
Riz pluvial	1,5	1,2
Riz de bas-fonds	3	-
Manioc	18	-
Maïs	1,0	0,9
Banane plantain	17	-
Cultures maraîchères	5	-
Igname	15	-
Haricot	2	-

Sources : ANADER Duékoué et ANADER Guiglo, 2006

	Riz pluvial	Maïs	Riz de bas-fonds
Région du Denguélé	3,18	2,91	3,44

Source : OCDR-CI, 2006

	Igname	Manioc	Banane plantain	Maïs	Riz Pluvial	Riz de bas-fonds	Riz irrigué	Sorgho	Mil	Arachide	Cacao	Café	Palmier à huile	Hévéa	Anacarde
Bondoukou	15,60	14,20		1,32		3,25		0,75	0,64	1,35	0,37	0,31			0,38
Abengourou	16,00	18,00	15,00	3,00	2,50										
Daoukro				2,20	2,50					2,50					
Ouellé - Ettrokro				2,30	2,50										
Bongouanou															
Gagnoa	16,60	15,12		2,10	1,40		5,80				0,45	0,20			
San Pédro	9,73	16,58	18,00	1,28	2,13						0,52	0,61			
Tabou		22,03		2,69	1,99	4,09									
Aboisso	4,00	7,50	11,00	2,00	3,50						0,60	0,35			
Tiassalé	12,00	8,00	10,00	1,50	1,50		4,00				0,50	0,30	14,00	1,00	

Sources : Zones ANADER, 2006

Annexe 3 : Itinéraires de la mission

Dates	Départ de	Arrivée à	Structures rencontrées	Villages visitées
Ma 04/12	Abidjan	Agnibilékro		
Me 05/12	Agnibilékro	Agnibilékro	ANADER, DD, Agnibilékro, OCPV	Ayénou, Kongodia
Je 06/12	Agnibilékro	Abengourou	ANADER, DD, DR Abengourou, OCPV	Koittienkro
Ve 07/12	Abengourou	Daoukro	ANADER, DD, Daoukro, VP	Agni-Assikassou
Sa 08/12	Daoukro	Bongouanou		Adikankro, Assié Akpessé
DI 09/12	Bongouanou	Bongouanou		Goli, N'ziessiessou (Golikro)
Lu 10/12	Bongouanou	Yamousoukro	ANADER, DD, DR Bongouanou, VP ANADER, DD, DR Yamousoukro	Kahankro
Ma 11/12	Yamousoukro	Daloa	ANADER, DD, DR Daloa, OCPV	Douibo, Krigambo
Me 12/12	Daloa	Man	ANADER, DD, DR, FAO, PAM, Caritas, VP	
Je 13/12	Man	Duékoué	ANADER, DD, FAO, PAM, Solidarité, VP	
Ve 14/12	Duékoué	Gagnoa	ANADER, DD, DR Gagnoa, VP	Boguéoua (Zoukougbré)
Sa 15/12	Gagnoa	Soubré	ANADER, DD Soubré (si disponible), VP	Badié
Di 16/12	Soubré	Tabou		Néto (Pata Idié)
Lu 17/12	Tabou	San Pedro	ANADER, DD Tabou, ANADER, DD, DR San Pédro, VP	Grand Djourou
Ma 18/12	San Pedro	Grand Lahou	ANADER, DD Sassandra (sur place en cours de route), VP	Zéghan
Me 19/12	Grand Lahou	Abidjan	ANADER, DD Grand Lahou	
Je 20/12				
Ve 21/12	Abidjan	Abidjan	ANADER, DD Tiassalé	Botendé
Je 27/12	Abidjan	Abidjan	ANADER, DD, DR Aboisso	Kouakoukro (Koffikokorékro)
Total Sud				18 villages

VP : Vétérinaire privé

Dates	Départ de	Arrivée à	Structures rencontrées	Villages visitées
Ma 08/01	Abidjan	Boua		
Me 09/01	Boua	Boua	ANADER, DD, DR Boua, ARK, Caritas, VP (1)	Toboura, Naguibouo
Je 10/01	Boua	Bondoukou	ANADER, DD, DR Bondoukou, VP	Naou
Ve 11/01	Bondoukou	Bouaké		
Sa 12/01	Bouaké	Bouaké	ANADER, DD, DR Bouaké, PAM, VP, CIDT	Sokobo, Allomabo
Di 13/01	Bouaké	Korhogo	Marché de Gros	Latokaha
Lu 14/01	Korhogo	Korhogo	ANADER, DD, DR, PAM, FAO, ARK, CICR	Detikaha, Kitienkaha
Ma 15/01	Korhogo	Korhogo	Ivoire Coton Boundiali	Womon, M'Bia
Me 16/01	Korhogo	Odienné		Kafingué
Je 17/01	Odienné	Odienné	ANADER, DD, DR, PAM, OCDR-CI, Yérélon, Ivoire Coton	Karala, Kéré
Ve 18/01	Odienné	Man	ANADER, DD, DR Touba	M'Bahasso, Godoufouna
Sa 19/01	Man	Séguéla		Daouo
Di 20/01	Séguéla	Séguéla		Soba, Oussougoula
Lu 21/01	Séguéla	Abidjan	ANADER, DD, DR, VP, CIDT	
Total Nord				18 villages
Total Nord+Sud				36 villages

VP : Vétérinaire privé

Annexe 4 : Guides d'entretien

EVALUATION DES RECOLTES SAISON PLUVIEUSE 2007

Entretien avec DD, DR, ANADER, OCPV, Vétérinaires privés, Sociétés cotonnières, ONG

1. Données générales à récolter

1. Agriculture vivrière 2007

- Pluviométrie 2007

- Obtenir les relevés pluviométriques
- Caractéristiques du deuxième semestre

- Spéculations et surfaces emblavées ?

- Nombre de ménages pratiquants chaque spéculation (séries par années depuis 2000)
- Superficies moyennes, les plus petites, les plus grandes. Comparer avec la situation d'avant la crise
- Evolutions, tendances et mécanismes de substitution (vivrier/vivrier et vivrier/rente)

- Résultats des récoltes

- Rendements pour chaque spéculation (séries par années depuis 2000) et par cycle en zone bimodale (à l'est de la ligne Taï – Séguéla – Bouna)
- Comparer avec la situation d'avant la crise
- Problèmes spécifiques à 2007

2. Agriculture de rentes

- Superficies et exploitations villageoises

- Superficies familiales moyennes, les plus petites, les plus grandes. Comparer avec la situation d'avant la crise Comparer avec la situation d'avant la crise
- Superficies des plantations industrielles
- Nombre de ménages travaillant dans les plantations industrielles, calendriers des travaux et revenus par travailleurs

- Production et prix bord champ 2007

- En 2007
- Séries depuis 2000
- Problèmes spécifiques à 2007

- Contraintes à la commercialisation des productions villageoises

3. Elevage (Remplir l'annexe 5)

- Evolutions des effectifs entre 2006 et 2007 et depuis 2002
- Prix d'un animal (bovin, ovin, caprin, porc, volaille) et évolution des termes de l'échange Animal/céréales
- Maladies récentes (6 mois) dans la zone

4. Autres revenus et sources alimentaires (Remplir l'annexe 6)

- Présence de mine, activité d'orpaillage dans la région,
- Présence de Projets dans la région
- Activité de pêches ? Chasse ? cueillette (quelles plantes?)
- Accès au crédit

5. Divers

- Impact de la disparition de la zone de confiance sur l'agriculture et l'alimentation des ménages

EVALUATION DES RECOLTES SAISON PLUVIEUSE 2007

Entretien semi directif dans les villages avec un groupe d'agriculteurs et d'éleveurs

Lors de l'arrivée dans le village, demander au chef de village l'autorisation de mener cet entretien avec un groupe de cultivateurs, et pas les notables uniquement. Des femmes doivent être présentes.

Il est recommandé qu'une seule personne anime la discussion et qu'un « preneur de note » inscrive les principales informations sur les formulaires prévus à cet effet.

1. Agriculture vivrière 2007

- **Pluviométrie 2007**
 - Est-ce que la pluie a été favorable jusqu'aux récoltes ;
 - Précisez la(les) décade(s) affectée(s) par les aléas le cas échéant ;
 - Quel a été l'impact sur chacune des spéculations.
- **Spéculations et surfaces emblavées ? (Remplir l'annexe 1)**
 - Quelle est la première spéculation la plus importante, la deuxième et la troisième ?
 - Pourcentage de ménages qui cultivent chacune des différentes spéculations ;
 - Taille des parcelles : minimale, maximale, moyenne pour la majorité ;
 - Expliquer les variations éventuelles avec 2006.
- **Résultats des récoltes (Remplir l'annexe 2)**
 - Qualifier les productions et justifier
 - Estimer les quantités récoltées en moyenne (faire les conversions en kg)
 - Comparer avec 2006
 - Comparer avec la situation d'avant la crise
 - Durée moyenne prévue des stocks (faire tour de table et indiquer le mois)
- **Commercialisation et revenus**
 - Quelles sont les productions vivrières commercialisées. Pourcentage des ménages ?
 - Les revenus issus du vivriers ont-ils augmenté/diminué en 2007 par rapport à 2006. Expliquer pourquoi.
 - Commercialisation des produits vivriers : niveau de taxes et tracasserie. Impact sur les prix. Donner des exemples. Evolutions récentes ?

2. Agriculture de rentes

- **Superficies et intrants 2007 (Remplir l'annexe 3)**
- **Production et prix de vente 2007 (Remplir l'annexe 4)**
 - Les revenus issus des cultures de rente ont-ils augmenté/diminué en 2007 par rapport à 2006. Expliquer pourquoi.
- **Contraintes à la commercialisation (prix, tracasserie)**

3. Elevage (Remplir l'annexe 5)

- Au Nord : Nombre de propriétaires de bovins et taille de leur troupeau (distinguer bœufs d'élevage et bœufs d'attelage)
- Les revenus issus du bétail ont-ils augmenté/diminué en 2007 par rapport à 2006. Expliquer pourquoi.
- Utilisation des bovins ? :
- Montant annuel des revenus (faire tour de table)

- Partout : % de propriétaires de petit bétail (ovins, caprins, porcins, volaille) ; nombre par ménage (minimum, maximum, majorité)
- Evolution du prix moyen des bêtes sur pieds : bœuf, « vieille vache », ovin, caprin, porc.
- Evolution des Termes de l'échange « bétail/Céréales -RTP »
- Utilisation du petit bétail ;
- Montant annuel des revenus (faire tour de table)
- Y a-t-il eu des maladies du bétail depuis 6 mois. Quel impact sur l'économie des ménages affectés ; Quelles stratégies d'adaptation ?

4. Autres revenus

- Prix du travail journalier : dans un champ, une plantation. Evolution récente ?
- Présence de mine, de grandes plantations, de projets ?
- Activité de pêches ? Chasse ? cueillette (quelles plantes?)
- Opportunités de salariat ?
- Accès au crédit formel et informel ?

5. Marchés locaux et dépenses des ménages (demander aux femmes du groupe)

- Le marché est-il bien approvisionné ? A-t-il été bien approvisionné en 2007 ? Sinon, denrées de base manquantes ?
- Evolution récente (6 mois) des prix du riz local et riz importé (sac de 50 kg et au détail), maïs, igname, manioc et banane plantain. Sont-ce des variations saisonnières normales ou anormales ?
- Y a-t-il des dépenses plus importantes qui auraient affecté les ménages au cours de ces 6 derniers mois ?

6. Divers

- Impact de la disparition de la zone de confiance sur l'agriculture et l'alimentation des ménages (villages de l'Ouest concerné ainsi que Nanandi, Daouo, Krigambo, Douibo, Sokobo, Adikankro ?

Annexe 5 : Effectifs de bovins vaccinés par département au 31/12/2007

Départements	Dr Savané	Dr Yabouaïffo	Dr Kla	Dr Nézit	Dr Koné S.	C. Donipko	Dr Amya	Dr Souaga	TOTAUX
KORHOGO	0	95 560	0	0	0	0	52 013	0	147 573
BOUNDIALI	164 828	0	0	0	0	0	222	0	165 050
TENGRELA	41 794	0	0	0	0	0	0	0	41 794
FERKE	0	0	0	0	78 122	85 938	2 193	0	166 253
ODIENNE	51 807	0	0	0	0	0	0	0	51 807
TOUBA	27 637	1 250	0	0	0	0	0	0	28 887
SEGUELA	15 752	8 899	0	0	0	0	0	0	24 651
MANKONO	48 155	0	0	0	0	0	871	0	49 026
VAVOUA	7 294	0	0	0	0	0	0	0	7 294
DABAKALA	0	0	13 861	0	14 426	0	0	0	28 287
KATIOULA	0	3 039	21 156	0	20 362	3 283	3 055	0	50 895
BOUAKE	0	0	20 849	0	0	0	0	0	20 849
BCA Bké	0	0	3 350	0	0	0	0	0	3 350
BEOUMI	0	0	24 434	0	0	0	0	0	24 434
SAKASSOU	0	0	3 824	0	0	0	0	0	3 824
BIANKOUMA	0	0	0	0	0	0	0	2 539	2 539
MAN	0	0	0	0	0	0	0	216	216
DANANE	0	0	0	0	0	0	0	108	108
BOUNA	0	0	0	39 439	0	0	0	0	39 439
NASSIAN	0	0	0	792	0	0	0	0	792
BONDOUKOU	0	0	0	5 403	0	0	0	0	5 403
							Total bovins vaccinés =		862 471